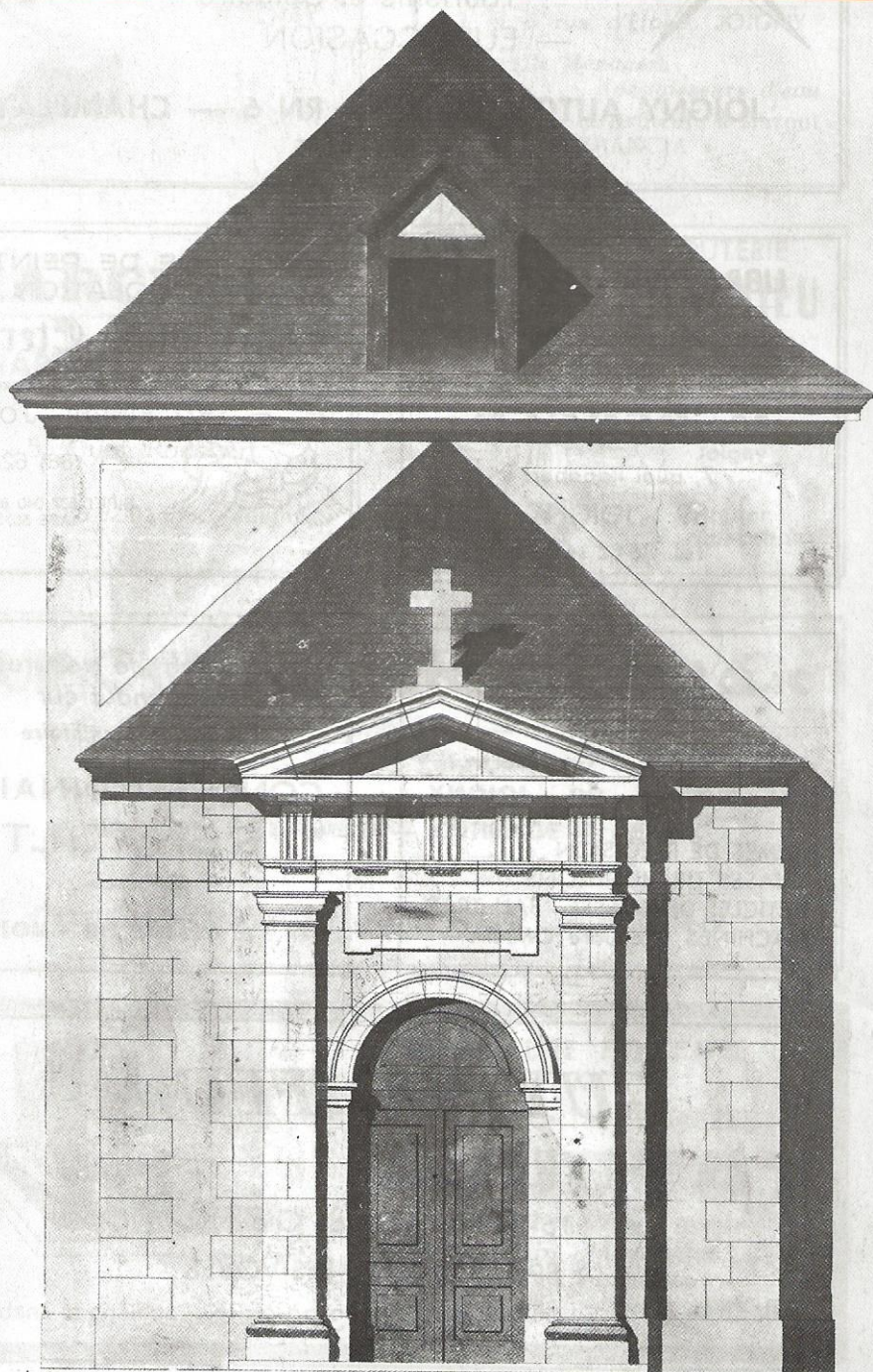


REVUE

EDITEE PAR L'ASSOCIATION
CULTURELLE ET D'ETUDES
DE JOIGNY

L'ECHO de Joigny



N° 42

Façade de la chapelle de l'Hôpital

(voir p. 3)



CITROËN

- LOCATION SANS CHAUFFEUR
Tourisme et Utilitaire
- EUROCCASION

JOIGNY AUTOMOBILES — RN 6 — CHAMPLAY

Tél. 86 62 06 45

LIBRAIRIE - PAPETERIE

*articles de bureau - Imprimerie
photo*

M. BERGER

7, quai Ragobert

89 - JOIGNY

Tél. 86 62 14 56

ENTREPRISE DE PEINTURE
ET D'ISOLATION

Jean-Louis Eternot



32, rue du Luxembourg
89300 JOIGNY

☎ (86) 62.09.35

SIRET 507 040 830 00030
APE 5573

OUTTIER

Armurier

40, Avenue Gambetta

Tél. : 86 62 14 13 **89 - JOIGNY**

ARMES DE PRECISION
CHASSE TIR MUNITIONS
ARTICLES DE CHASSE - BALL-TRAP
MACHINES à coudre OMNIA

*Location de voitures
sans chauffeur*

Tourisme et utilitaire

**CONCESSIONNAIRE
RENAULT**



Tél. : 86 66 22 00 **89 - JOIGNY**

GUY COIFFURE



16-16 bis, Route de Chambéry

89400 EPINEAU-LES-VOVES

Tél. : 86 73 20 31

ROUSSEAU

CADEAUX - ART DE LA TABLE
LISTES DE MARIAGE

50, rue Cortel



89 - JOIGNY

Tél. 86 62 23 60

CAISSE CRÉDIT AGRICOLE

Avenue Roger-Varrey
JOIGNY

Toutes opérations
de banque, bourse, change,
tous crédits

Tout ce qui concerne
le pneu

JEANDOT S.A.

Maison fondée en 1924

7, Avenue Robert PETIT

89 - JOIGNY

Tél. : 86 62 18 84



THOMSON

le monde
de l'image

PIERROT & Cie

Distributeur agréé
28, rue d'Etape, 89300 JOIGNY
Tél. 86 62 17 92

USINE JACQUES CŒUR



Toute l'alimentation
du bétail

CÉZY - 89

Tél. : 86 63 10 01

ENTREPRISE DE PEINTURE
ET D'ISOLATION

Jean-Louis Eternot



32, rue du Luxembourg
89300 JOIGNY

☎ (86) 62.09.35

SIRET 507 040 830 00030
APE 5573

RELIURE

Philippe SCHNEIDER

2 bis, Avenue Roger-Varey

JOIGNY - Tél. 86 62 00 60

LES AGENCES DEMOINET

ASSURANCES GENERALES DE FRANCE

VOYAGES & VACANCES
Agences de VOYAGES

29, Av. Gambetta,
JOIGNY

Tél. : 86 62 07 80 - 86 62 22 18

Pour l'argent, dormir c'est mourir un peu !
Faites vivre votre épargne
 en la confiant à la
BANQUE POPULAIRE DE L'YONNE



D.P.F. BERNER

LE SPÉCIALISTE DES PETITES FOURNITURES POUR L'AUTOMOBILE ET LE BATIMENT

Chevilles nylon — Boulonnerie — Visserie
 Agrafes pour automobiles — Cosses électriques
 Matériel de rangement — Outillage

plus de 12 000 Références sur 12 000 m²

15, rue Valentin Privé, B.P. 170, 89304 JOIGNY CEDEX
 Tél. 86 62 21 32 — Télex : 801633

MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE - PAPETERIE - DISQUES

20, rue Gabriel-Cortel

Tél. : 86 62 21 51 JOIGNY

Maurice BONNET

OPTICIEN
 AUDIOPROTHESISTE

Adaptateur de lentilles
 cornéennes

Tél. 86 62 03 56 - JOIGNY
 22, Rue Gabriel-Cortel

MIGENNES
 62, Avenue Jean-Jaurès.

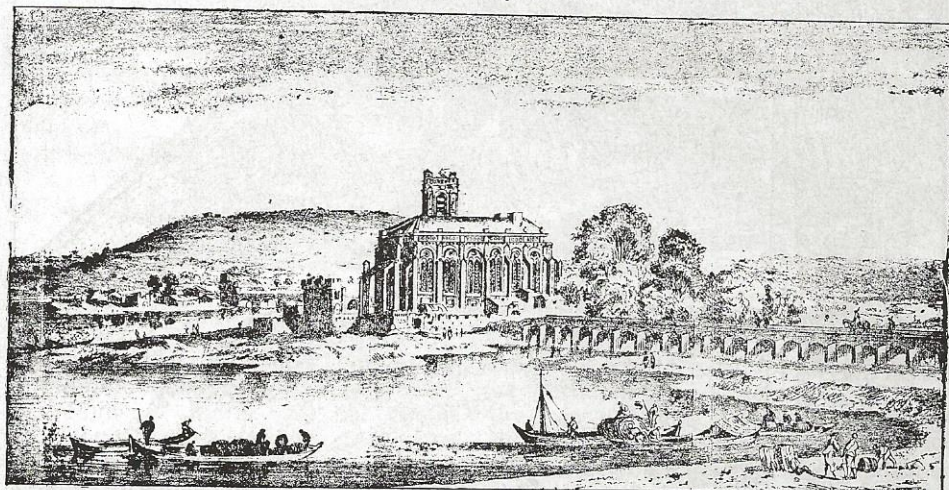
PÉPINIÈRES
 du **Château**
 de Varennes **Amilly**

Route de Châteaurenard
 Tél. (38) 94.75.48 CD 943
 MONTARGIS



VENTE DÉTAIL · PLANTATION

Annuaire De L'Yonne 1881.



Bachelier lith.

Imp. Lemerrier & Co Paris

VUE DE JOIGNY
D'après une gravure d'Israël Sylvestre

LA CHAPELLE DE L'HOPITAL DE JOIGNY

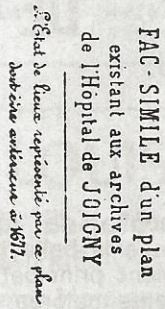
par G. MACAISNE

L'hôpital de Joigny présente sur l'avenue la belle façade du corps de bâtiment principal ornée de fenêtres à stores colorés. Son toit en tuiles du pays, agrémenté par des mansardes, est surmonté d'un modeste clocheton de pierre blanche. Encadrant la cour d'honneur par retour d'angle, deux pavillons, d'inégale longueur, se terminent par des pignons de bel-

le allure dans un pur style classique, donnant accès au sud à l'entrée des services et au nord à la chapelle.

C'est dans cette chapelle que l'Association Culturelle et d'Etudes de JOIGNY avait donné rendez-vous à ses amis en la matinée dominicale du 21 septembre 1986, Journée Nationale du Patrimoine (1).

Ethiops apparatusatus v. *ovatus* p. interm.



COUP D'ŒIL SUR L'ANCIEN HOPITAL

Tous les Joviniens savent qu'ils sont redevables à la comtesse Jehanne d'un antique établissement de charité : « l'hôpital lez Ponts (2) ou de tous les Saints ».

La charte de fondation datée « du vendredi après la fête de St Michel » le 5 octobre 1330, fut signée par Jehanne comtesse de Joigny et d'Alençon, dame de Mercueil, épouse de Charles de Valois, après autorisation de son mari, du pape, de l'archevêque de Sens et de l'archidiacre, enfin du curé de St Jean (3). La donatrice étant en « l'hôtel de Madame de Valois à Notre-Dame des Champs près Paris ».

L'établissement est fondé au-delà des Ponts en un lieu existant entre la maison des Hospitaliers de St Jehan de Jérusalem et la rivière (4). Pour cet hôpital ou Maison-Dieu, elle fera construire « une chapelle et les bâtiments nécessaires, savoir : chapelle et oratoire avec trois autels : le grand en l'honneur de tous les saints, le 2^e en l'honneur de Notre Dame, le 3^e à St Jean l'Evangéliste, St Michel et St Denis, avec cimetière spécial à l'hôpital (5), ensuite des édifices convenables à la demeure des habitants de l'hôpital et des pauvres qui y seront reçus.

La comtesse établit six frères, dont cinq prêtres, et six sœurs, tous de l'ordre et règle de St Augustin, pour pratiquer les sept œuvres de la Miséricorde (6).

Pour assurer la réalisation de cette grande œuvre, elle et son mari, dotent l'hôpital d'importants revenus sur des terres, mais aussi « des rentes sur les moulins à blé qui sont sur le pont de Joigny, sur le minage, le tonlieu, les bans, les étaux de boucherie, la dîme du vin et le péage de cette ville ; sur le tréfonds de 300 arpents de menus bois situés dessus La Celle... » L'ensemble représente 650 livres, dont 50 livres sont affectées à la dotation des chapelles, pour lesquelles la comtesse délivre aussi des fonds pour la célébration des anniversaires de « feue dame Agnès, sa mère, de son cousin Robert de

Mercueil, de son oncle Robert, évêque de Chartres ...

Les travaux de construction furent entrepris et très vite les bâtiments hospitaliers furent mis à la disposition des religieux au service des pauvres ; l'ensemble des édifices religieux fut aussi mis en chantier. Un plan ancien nous permet de constater l'importance des bâtiments, des jardins, entourés par les eaux qu'y « amenaient le rupt du Tholon ».

L'illustre graveur du 17^e siècle, Israël Sylvestre, nous a laissé un dessin de l'église de l'hôpital à cette époque. L'on peut y voir les lignes architecturales du 14^e siècle et la belle allure de cet édifice qui ne mesurait pas moins de 32 toises (7). On remarque encore le mur crénelé qui ceignait l'ensemble, ainsi que la chaussée — véritable artère nourricière de la ville — qui, grâce à une trentaine de ponceaux, franchissait cette zone marécageuse, pour atteindre la voie menant vers Aillant.

Les vicissitudes de notre histoire marquèrent la vie de cet établissement, alors que la ville à l'abri de ses murailles eut moins à souffrir. La guerre de Cent Ans et l'invasion du pays par l'ennemi, le pillage par les bandes de routiers, contraignirent à son abandon. Dès le calme revenu, il reprit son œuvre de charité. Le 12 juillet 1530, il subit la dévastation du terrible incendie qui, depuis la vieille ville traversa le pont en brûlant ses parties en bois, ainsi que moulins et bateaux, pour s'attaquer ensuite aux bâtiments hospitaliers.

Malgré ces malheurs et ceux qui vinrent des guerres de religion, les revenus de l'hôpital tentèrent encore l'appétit des échevins de la ville. En 1584, à la faveur d'un édit sur l'administration des hôpitaux, ils essayent d'en prendre la direction. Guy de Laval, marquis de Nesle et comte de Joigny (8) soutint la réclamation du « maistre de l'hôpital » auprès du roi. Le 15 août 1584, Henri III envoya au bailli de Sens une lettre ordonnant la main-levée de la saisie faite par des administrateurs de la ville qui s'autorisaient du décret sur le Règlement des Hôpitaux, mais « que l'hôpital de Joigny n'est pas de création royale mais des comtes de Joigny ».

C'est vers cette époque que les bâtiments subirent une restauration importante. Hélas, les troubles de la Ligue amenèrent encore des dévastations en 1594.

En janvier 1603, le roi Henri IV ayant égard « à ce que l'Hôpital est fort appauvri et nécessaire pour les grandes ruynes et démolitions qui y ont esté faictes et toutes leurs maisons qui ont esté bruslées par la licence des troubles derniers », confirme ses privilèges.

Avec la venue à JOIGNY des Gondis, notamment de comte Philippe Emmanuel et son chapelain Vincent de Paul, les œuvres de charité furent plus actives que jamais. Les archives de l'hôpital recèlent les actes de fondation des Associations de servantes et serviteurs des Pauvres portant les noms de nombreux membres de la communauté jovinienne — et non des moindres — avec les signatures du saint homme.

Vers 1640, une évaluation des travaux de réfection des bâtiments se chiffre à la somme de 4492 livres.

Pendant plus de trois siècles, l'Hôpital-de-Tous-Les-Saints avait été un lieu de charité pour les malheureux de la ville et pour ceux « qui allaient sur la route ». L'esprit de miséricorde qui animait la donatrice s'était perpétué malgré toutes les épreuves que le pays avait rencontrées (9).

LES GRANDES TRANSFORMATIONS

L'administration — centralisée par la royauté — consciente de l'importance des voies de communication pour l'approvisionnement de la capitale, consentait de gros efforts pour leur amélioration. Le Conseil du roi du 11 décembre 1725 s'était attelé à la modernisation des ponts et en particulier de celui de Joigny dont les crues du 25 mars précédents avaient emporté 3 arches de la rive droite. L'architecte Boffrand entreprit la modernisation de l'ouvrage en rétablissant trois arches en pierre et en prévoyant la continuation des travaux.

A l'Hôpital, sous la direction de M. de Barry, maître de l'établissement, des constructions et des rénovations importantes furent exécutées.

Dès 1756, sous l'impulsion de l'intendant de la Généralité de Paris, Bertier de Sauvigny, de grandes transformations intervinrent dans le bas de la ville, par la construction des quais et leurs murs de soutènement, par l'édification du nouveau quartier de cavalerie qui nécessita la destruction de la muraille du sud le long de la rivière. Dans le même temps on relevait les portes de l'enceinte fortifiée.

C'est aussi à ce moment que les arches du pont vers la rive gauche furent démolies et rebâties avec une largeur de 9 mètres terminant ainsi la reconstruction entreprise par Boffrand en 1727 (10 bis).

Pour compléter cet ensemble, le roi Louis XV ordonna le tracé d'une large avenue en prolongement de l'axe du pont. L'antique chaussée, édifiée par le grand-père de la comtesse Jeanne, ne se trouvant pas dans la bonne orientation, fut abandonnée (11). Pour réaliser ce projet, il fut nécessaire d'amputer sur les propriétés de l'Hôpital qui avançaient jusqu'à la chaussée. C'est ainsi que furent sacrifiés à l'urbanisme : le clocher (12) et la nouvelle église attenante, des bâtiments et des jardins encore entourés de leur fossé (13).

LA NOUVELLE CHAPELLE DE L'HOPITAL

Pour remplacer les édifices religieux détruits, pour implanter la grande route, une nouvelle chapelle fut bâtie aux frais du Trésor royal. Nous la devons au Révérend Père Estienne Le Franc, prieur de Bussy en Othe qui, depuis 1756, élu maître de l'Hôpital, avait entrepris de relever le renom de l'établissement.

Elle fut édifiée sur les fondations encore existantes de bâtiments tombés de vétusté (14).

De modestes dimensions, 12 m sur 6,40 m, elle est éclairée par trois fenêtres cintrées ornées de vitraux modernes de belle facture ; une porte donne au sud sur la cour d'honneur de l'Hôpital. Au nord, des ouvertures symétriques, dont la porte qui donne vers la sacristie.

Le plafond plat du chœur est dé-

coré de carreaux en relief exécutés en plâtre, tandis que celui de la nef, du même style, est en anse de panier très aplati.

Un très bel autel de marbre blanc occupe l'extrémité Est du sanctuaire. Il est surmonté d'un crucifix en bois (15).

Cette chapelle n'a subi que quelques modifications mineures sur les fenêtres lors de la reconstruction complète du nouvel Hôpital qui dura de juillet 1843 au mois d'août 1848 sous la conduite de M. Roblot, architecte de la ville de Joigny et d'après les plans de M. Farouille, achitecte à Paris (16).

Dans la notice historique, rédigée par Pérille-Courcelle, qui fut placée dans « le pilastre de gauche, à la « hauteur de l'imposte recevant l'archivolte de la porte d'entrée du pavillon de droite » il est exposé que cet établissement « est destiné à « remplacer un Hôpital qui existe sur « la rive droite de l'Yonne, au centre « de la ville, et qui va être supprimé « dans la crainte des épidémies ». « Il est construit sur l'emplacement « d'un ancien bâtiment hospitalier « fondé en 1330 par la comtesse « Jeanne de Joigny... » « Des anciennes constructions, rien « ne sera conservé que les bâtiments « de la basse-cour et la chapelle, la « quelle chapelle elle-même d'une « construction récente et ne remonte « tant pas à beaucoup plus de cent « ans » (17).

Lors des travaux, la chapelle auparavant coiffée directement d'un toit, fut recouverte d'une salle d'hôpital (salle commune réservée aux femmes). Sa façade Ouest dont le linteau était surmonté d'un fronton triangulaire, fut alors rehaussée par des pilastres cannelés soutenant le même fronton. C'est probablement pour respecter le style de la façade du 18^e siècle, que les deux pavillons d'ailes empruntèrent ce décor donnant à l'ensemble ce caractère classique de bon goût.

LES LIENS DE L'HISTOIRE

Dans la démolition du clocher et de l'église pour aligner la nouvelle

route Paris-Lyon suivant l'axe du Pont, on exhuma « les ossements des « illustres bienfaiteurs comtes de « Joigny, enfermés dans ce sanctuaire... » (18).

« Du côté de l'Épître, à droite de « l'autel, les restes provenant très « vraisemblablement de l'illustre « Prince et Seigneur Jean des « Noyers qui mourut le 10 mai 1361 » (19).

« Du côté de l'Évangile... » les corps de Milon et Jean fils et petit-fils de Jean (20).

« Au dessous des degrés de pierre « du Grand autel, dont les fondements ont été renversés et au milieu, on trouva un cercueil de plomb « parfaitement soudé. Dans ce cercueil étaient les ossements d'une « femme, sans aucun doute, ceu de « la noble princesse Jehanne « Comtesse de Joigny, de pieuse mémoire, épouse de très puissant « et Seigneur Charles de Valois,... et « fondatrice de cette maison, morte « le 21 septembre 1336... » (21). « On « ne trouva pas d'autre indice sur ce « cercueil que cette inscription en « caractères gothiques (22) : ce « Corps fut transporté le Jeudi avant « la fête de tous les Saints, en l'an « 1383 et peu après inhumé par Maître Gui Fromy (23).

Le cercueil de la comtesse fut ouvert le 12 avril 1765, et les ossements remis dans un autre cercueil de plomb, furent ensevelis en grande pompe, devant l'autel de la nouvelle chapelle « le 15^e jour de la lune des « mêmes mois et année ». Les autres ossements furent placés dans la même fosse le long du cercueil. A ces cérémonies assistèrent toutes les notabilités de la ville, les Pères franciscains et les autres ecclésiastiques, les officiers du comte au milieu d'une grande affluence de peuple (24).

ANNIVERSAIRE

En ce 650^e anniversaire de la mort de la contesse Jeanne, pour la Journée du Patrimoine, nous nous trouvions dans la chapelle — à la fois si humble dans son aspect actuel et si riche de ses souvenirs — pour rappeler l'importance de cette « pierre

blanche » sur le chemin de l'histoire de notre Ville.

L'emplacement de cette construction évoque le souvenir de la plus grande église de Joigny, édifiée sur la rive gauche de l'Yonne, cent ans avant celle de St Thibault qui, sur la rive droite, lui faisait pendant, comme deux joyaux d'une même parure.

L'église de l'Hôpital était le témoin de la ferveur de nos aïeux, durant les terribles périodes où notre pays faillit perdre son identité. Elle fut conçue pour marquer la primauté de l'esprit de charité, de miséricorde, sur les forces destructrices. Elle était une preuve de l'esprit d'humanisme et l'exemple de l'espérance dans le respect de la dignité de l'homme (25).

Le petit sanctuaire de l'Hôpital qui abrite les restes de la comtesse Jeanne — dernier maillon de la première lignée seigneuriale — est un lien entre ce lointain et sombre passé et les promesses du renouveau pour notre Ville qui s'ouvrait vers l'avenir, en ce milieu du XVIII^e siècle.

(1) Nous exprimons tous nos remerciements à Monsieur le Directeur qui a bien voulu nous autoriser cette visite et qui a permis l'exposition de documents. Nous remercions également Monsieur le Chanoine Morel qui nous a accueillis dans la chapelle et dans la sacristie.

(2) Le terme : lez, ayant le sens de : près. L'établissement avait donc pour nom : près les ponts, ou de-Tous-les-Saints.

(3) Le Prieur de Saint-André n'est pas nommé.

Dans la dédicace de l'acte, il est aussi écrit : « Nous comtesse par très excellents princes. Monseigneur le Roy régnant et Monseigneur le Roy Charles dont Dieu ayt l'âme », qui rappelle le souvenir de ce roi peu connu Charles IV le Bel, mort en 1328, ayant régné après ses deux frères Louis X, mort en 1316 (dont le fils : Jean le Posthume, né vécut que cinq jours), puis Philippe V qui s'était proclamé roi en 1316, mort en 1322.

(4) Qui, depuis 13 , avaient succédé à l'Ordre des Templiers, dans ses biens.

(5) Ce cimetière donnera lieu à la protestation du Prieur de Saint-André, alors Nicolas de Paroy, qui mourut le 1^{er} mai 1336, avant d'avoir pu voir aboutir la réclamation qu'il avait engagée pour faire respecter les droits du prieuré sur les sépultures dans toutes les paroisses de Joigny.

Par une charte donnée en « hôtels royaux du Bois de Vincennes » le 30 août 1336 (quelques jours avant sa mort), la comtesse le Prieur par « une rente de 60 sols et la moitié des oblations qui se feraient à l'Hôpital à l'occasion des sépultures de ceux qui n'étant pas du nombre des pauvres auraient dévotion de se faire enterrer dans ce cimetière qui n'était destiné que pour eux ».

Le premier « maistre » de l'Hôpital fut Pierre de Chéu, ses successeurs étant à la nomination de l'Abbé des Echarlis après élection par les religieux de l'Hôpital.

(6) Les sept œuvres de la Miséricorde sont : donner à manger et à boire à ceux qui en ont besoin, loger les pauvres pèlerins et les hôtes, donner des vêtements à qui en manquent, aller voir et soulager les malades, visiter les prisonniers, racheter les captifs, ensevelir les morts.

La comtesse y ajouta l'accueil des femmes en couches et une autre prescription : « les malades guéris demeureront encore quatre jours dans l'Hôpital pour se fortifier et le quitteront bien couverts et chaussés ».

Avons-nous fait des progrès depuis ?

(7) La toise mesure 1,949 m, soit 62,36 m. La largeur de 7 toises = 13,64 m.

(8) Qui mourut huit jours après la bataille d'Ivry (14 mars 1590) où il avait reçu 24 coups de pistolet.

(9) Le 8 juin 1660, peu avant sa mort, Vincent de Paul écrivait encore au maître de l'Hôpital, le R.P. Eusèbe Chastelain, au sujet d'un enfant pauvre (Arch. Hôp.). Voir Echo de Joigny n° 9 p. 16.

(10) L'entrepreneur adjudicataire est Jean Larivière ; il construisait dans le même temps le nouvel hôtel de ville. Un pont provisoire avait été établi sur les plans de l'architecte Chambon.

(10 bis) D'après la notice historique sur le pont de Joigny par M. L. Desmaisons B.S.S.Y. 1862) : « en donnant aux piles extrêmes des dimensions de nature à leur permettre de fonctionner comme culées et de résister à une poussée considérable, indiquant clairement l'intention d'une reconstruction prochaine des arches de la rive gauche et de modifications profondes dans leur forme et leur nombre ».

(10 ter) Travaux effectués par Philibert Vasserot, gendre et successeur de J. Larivière, qui se fit construire, non loin du pont, la belle demeure qui devint par la suite la poste, puis la gendarmerie.

(11) Edifiée par Jean, comte de Joigny, grand-père de Jeanne. Cette chaussée, partant du pont, aboutissait à l'actuelle avenue de Sully (du nom du grand ministre qui avait contribué à sa réfection). Faut-il rappeler qu'il avait emprunté ce chemin, certaine nuit de 1590, pour tenter d'enlever la ville par un coup de main qui fut funeste à ses armes.

(12) Il contenait quatre cloches, ce qui en souligne l'importance.

(13) Alimenté par le « rupt du Tholon ».

(14) Ce qui explique que la façade du bâtiment principal n'est pas parallèle à l'avenue, d'où inégalité de la longueur dans les retours d'équerre des pavillons et défaut d'alignement de leurs pignons.

(15) Le Père Morel nous a présenté l'histoire du crucifix donné par l'Institut Normal Sainte-Alpais à l'Hôtel-Dieu et qui se trouve au-dessus de l'autel. Il fut, en 1911, trouvé dans un fossé, non loin du Petit Séminaire de St-Jacques, par M. Lamirault. Vraisemblablement volé puis abandonné là, il fut rapporté au supérieur, le chanoine Delinotte, qui en fit don à Mlle Guyard alors Directrice de l'Institut. Grâce à des soins pieux, il est alors remis en état et installé dans la chapelle de ce collège au cours d'une cérémonie solennelle, le 2 mai 1911. A la fermeture de cet établissement d'enseignement, le 13 janvier 1948, ce crucifix fut remis à Mme la Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Joigny et inauguré le 15 février 1948 par Monseigneur Rouch. (D'après les arch. de l'Inst. Normal et récit de M. Barbier, architecte.)

(16) L'entrepreneur se nommait Petit.

(17) Pendant la Révolution, la chapelle de l'Hôpital, la sacristie ... la cour furent mis à la disposition du cit. Jeannot, salpêtrier à Joigny ... 28 fructidor an 2 (Arch. 829) comme nombre d'églises. La Révolution, dans son désir de répartition uniforme des ressources des établissements hospitaliers, avait fait admettre le principe de la vente de leurs biens et rentes. L'exécution rencontra bien des difficultés et sitôt la Terreur, la Convention abandonna ce projet. Le 16 vendémiaire an V, une loi préserva les biens des hospices.

Lors de la reconstruction, le Conseil d'Administration était composé de : Pierre Lacam, avocat, maire et président ; Antoine Lefèvre, juge de paix ; Augustin Périllé, ancien conservateur des hypothèques ; Etienne Bouron père, propriétaire ; Edme-Louis Lesire, négociant.

(18) Extrait du nécrologe de l'Hôpital.

(19) Jean I^{er}, de la branche de Noyers, né en 1323, fils de Miles, Maréchal de France et de Jeanne de Montbéliard. Marié à Jeanne de Joinville, petite-fille de l'historien. Gouverneur de Bourgogne en 1355. Il est fait prisonnier à la bataille de Poitiers, dont Froissart raconte l'épisode. En 1358, il défend les dames de la cour à Meaux. Désigné pour remplacer un otage du roi Jean dans les prisons de Londres, il ne peut s'y rendre étant alors en Lyonnais pour lutter contre les

Tard-Venus qui menaçaient le Pape. Il mourut d'ailleurs des suites des blessures reçues dans cette bataille de Brignais (6 avril 1362), où bien des hommes d'armes de Joigny périrent.

(20) Miles, fils de Jean I^{er}, avait participé à la bataille de Poitiers. Il y fut fait prisonnier par Robert Knowles et resta en Angleterre jusqu'à la mort de son père. Les Joviniens payèrent le reste de sa rançon (charte du 10 déc. 1362). En 1363, il épousa Marguerite de Ventadour. Il fut un compagnon d'armes de Duguesclin et fut pris, avec lui, à la bataille d'Auray. Libéré en même temps que ce dernier, il confirma par une charte de 1363, aux habitants de Joigny, leurs privilèges et libérés pour les remercier de leurs libéralités ayant permis son retour.

Il autorisa Etienne Porcher et sa descendance à prendre les armoiries de la famille des Noyers : « de gueules à l'aigle d'argent aux bec et pieds d'or ».

Il mourut chez son cousin, au château de Grancey, le 20 octobre 1376. Ses restes furent ramenés et inhumés dans l'église de l'Hôpital le 20 octobre 1404.

Son fils aîné, Jean II, mourut jeune encore et sans postérité, au cours du tragique « bal des Ardents » où jouant avec le roi Charles VI dans une mascarade du Carnaval, le 29 janvier 1392, le feu prit à leur déguisement.

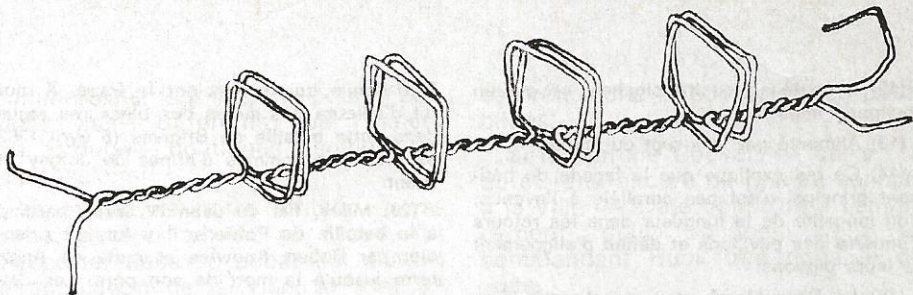
(21) Challe indique 21 novembre 1336.

(22) Le nécrologe précise : « On a coupé deux lames de ce cercueil de plomb sur lesquelles se trouve l'inscription et elles sont placées au Musée de la Bibliothèque ». Le « Journal de Joigny » du 27 juillet 1912 indique : « ces deux lames existaient encore en 1855, mais elles ont été perdues depuis ». Une note du même journal, au sujet de la première inhumation en 1336, ajoute : « était à ce que l'on croit le cimetière de l'hôpital où l'on enterrait les religieuses ». (voir l'Echo de Joigny n° 7 - art. de M. Vannery).

(23) Cette date est importante pour l'histoire de la ville car elle semble indiquer qu'à ce moment l'église de l'Hôpital, commencée dès 1330, était terminée et pouvait accueillir les restes de sa fondatrice.

(24) « Tout cela fut fait avec l'approbation de Son Eminence le Cardinal Paul de Luynes, archevêque de Sens, dont le mandat fut délivré à Sens le 16 mai de l'année 1759 » (extrait du nécrologe).

(25) Les hasards de l'histoire y conduisirent le grand « Monsieur Vincent », le plus pur exemple d'apôtre de la charité et de l'humanisme.



Objet restauré en fil de cuivre (double de la grandeur réelle)

Silos découverts à Champlay

par A. MERLANGE

Sur la rive gauche de l'Yonne proche de Joigny de hameau du Grand-Longueron commune de Champlay s'étire de part et d'autre de la voie romaine qui reliait Autun à Tours.

Des haches de silex et des tessons de céramique ramassés dans les labours avaient apporté la preuve d'une occupation néolithique du sol.

La découverte de céramique de Vix, la fouille d'une construction et d'un puits Gallo-romain des III^e et IV^e siècles et celle d'un groupe de cabanes mérovingiennes du VIII^e siècle conduite par Didier PERRUGOT, la trouvaille d'un double sceau médiéval en calcaire dur faite par M. BOUVIALA ont ajouté d'autres jalons utiles pour mieux reconstituer l'histoire du Grand-Longueron.

Les renseignements fournis par deux fouilles de sauvetage plus récentes aux extrémités opposées du hameau viennent encore enrichir nos connaissances sur le passé du Grand-Longueron.

Il s'agit à l'origine de découvertes fortuites de plusieurs silos au cours de travaux de terrassement.

Le premier silo a été fouillé par Christian BODECHON en 1983 au lieu dit « les Vallées ».

Il lui fut signalé par M. BANIERE d'ACREMONT qui avait remarqué dans son jardin, en creusant un puisard, la présence d'une cavité anciennement remblayée.

La fouille fit voir qu'il y avait là un silo circulaire excavé dans une sorte de tuf et dont la coupe verticale présentait la forme d'un cône.

Son ouverture était de 1 m et son diamètre à la base de 2 m. La profondeur du silo était de 1 m 50 mesure prise depuis le niveau du sol actuel.

La stratigraphie du remplissage montrait un comblement en deux temps.

Tout d'abord une lentille de terre noire riche en matières organiques conservées par carbonisation et épaisseur de 0 m 30.

Dans ce premier comblement ont été découverts les restes d'une ramure de cerf et un petit objet à la fois ornemental et utilitaire. Il était fait de deux fils de cuivre d'un demi millimètre de diamètre torsadé cinq fois, par longueur d'un centimètre. Entre chaque longueur les deux fils avaient entouré une fois, et en sens contraire, une baguette de section carrée de 8 millimètres dont la matière n'avait pas été conservée mais dont les fils avaient gardé la forme.

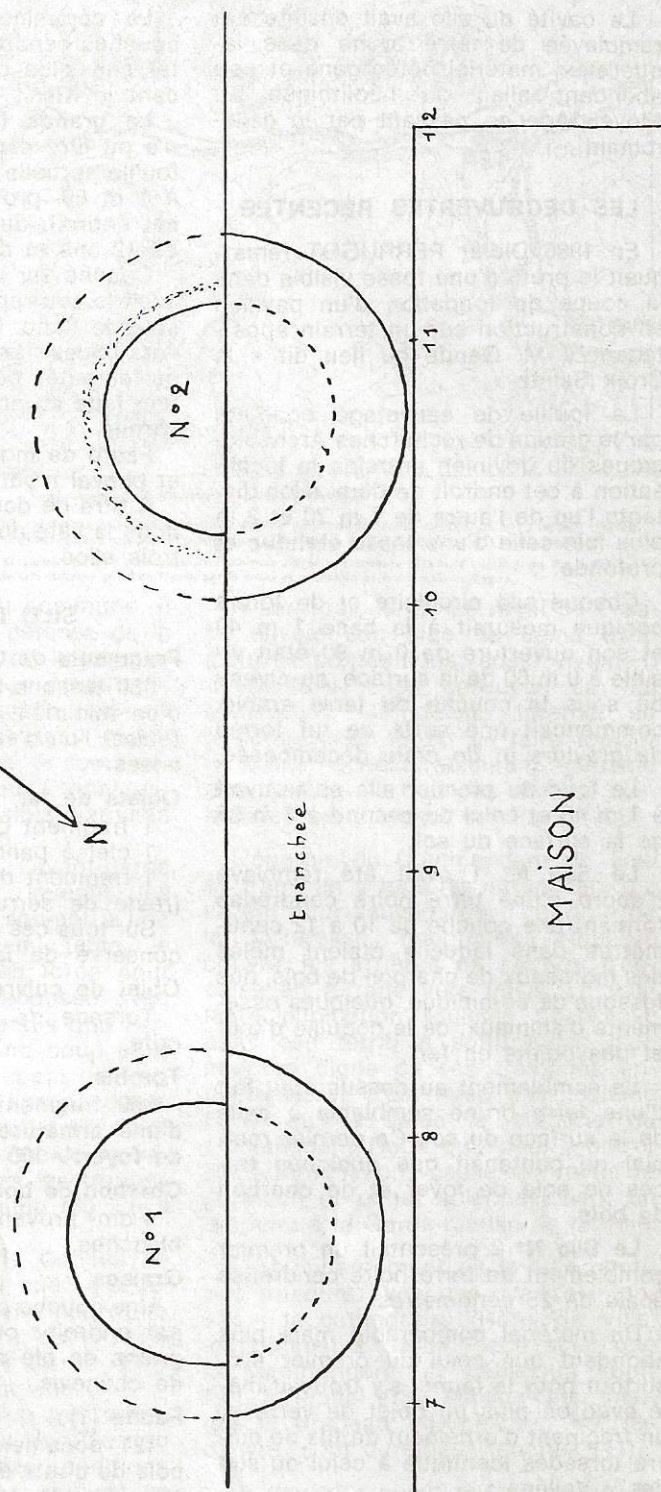
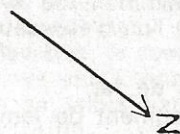
La couche contenait en outre de nombreux charbons de bois, des graines carbonisées, des fragments de torchis et de sole de foyer.

Au sein de cette couche carbonisée furent trouvés également des tessons de céramique qui permirent de dater le silo du XII^e siècle.

lieu dit "la croix sainte"

Grand longueron 1986

Plan de situation des silos



La cavité du silo avait ensuite été remblayée de terre brune dans laquelle un matériel hétérogène et peu abondant allait du néolithique au Moyen Age en passant par le gallo-romain.

LES DECOUVERTES RECENTES

En 1986 Didier PERRUGOT remarquait le profil d'une fosse visible dans la coupe de fondation d'un pavillon en construction sur un terrain appartenant à M. Gendé au lieu dit « la Croix Sainte ».

La fouille de sauvetage conduite par le groupe de recherches Archéologiques du Jovinien entraîna la localisation à cet endroit de deux silos distants l'un de l'autre de 1 m 70 et 2 m plus loin celle d'une fosse étendue et profonde.

Chaque silo circulaire et de forme conique mesurait à la base 1 m 40 et son ouverture de 0 m 90 était visible à 0 m 60 de la surface, au niveau où sous la couche de terre arable, commençait une sorte de tuf formé de graviers et de craie décomposée.

Le fond du premier silo se trouvait à 1 m 40 et celui du second à 1 m 55 de la surface du sol.

Le Silo N° 1 avait été remblayé d'abord d'une terre noire cendreuse formant une couche de 10 à 12 centimètres dans laquelle étaient mêlés des morceaux de charbon de bois, des tessons de céramique, quelques ossements d'animaux, de la coquille d'œuf et des objets en fer.

Le comblement au dessus était fait d'une terre brune semblable à celle de la surface du sol. Ce dernier remblai ne contenait que quelques traces de sole de foyer et de charbon de bois.

Le Silo N° 2 présentait un premier comblement de terre noire cendreuse épais de 25 centimètres.

Un matériel comparable mais plus abondant que celui du premier silo, surtout pour la faune, s'y trouvait mêlé avec en plus un objet de verre et un fragment d'ornement de fils de cuivre torsadés identique à celui du silo des « Vallées ».

Le comblement final était semblable à celui du silo N° 1.

La céramique recueillie dans les couches cendreuses permirent de dater ces silos d'un XII^e siècle annonçant le XIII^e.

La grande fosse située à l'ouest n'a pu être explorée qu'en partie. Sa fouille partielle a amené la découverte à 1 m 60, profondeur de la fosse à cet endroit, du squelette d'un cheval de 12 ans et de petite taille.

Couché sur le côté gauche l'animal avait le cou replié en arrière et la tête sous le flanc, le poitrail étant tourné vers l'ouest. Les quatre pieds avaient été amputés de leurs extrémités section faite au niveau des tarses et des carpes.

Faute de mobilier significatif, fosse et cheval n'ont pu être datés.

A titre de documentation nous donnons la liste du mobilier médiéval des trois silos.

SILO DES VALLEES

Fragments de Céramique

150 tessons blanc-crème provenant d'un minimum de 4 vases globuleux (oules) l'un d'eux seulement avait des anses.

Objets de fer

1 fragment de lame de couteau.

1 clef à panneton ajouré.

1 fragment de plaque à bord replié (reste de serrure ?).

Sur tous ces objets l'oxydation avait conservé de la menue paille.

Objet de cuivre

Torsade de fil précédemment décrite.

Torchis

500 fragments gardant l'empreinte d'une armature de branchages. **Sole de foyer** - 100 fragments.

Charbon de bois

4 dm³ provenant de branches et de planches.

Graines

Une couche carbonisée, agglomérée par endroit : on y reconnaissait des grains de blé et surtout des graines de chènevis.

Faune (1)

121 documents parmi lesquels un bois de chute de cerf ; les autres animaux représentés étaient le bœuf, un veau de 15 mois, le porc (truie) et la grenouille.

Silo N° 2

Grand Longueron
1986

PLAN

N

limite de
tranchée

Niveau du sol

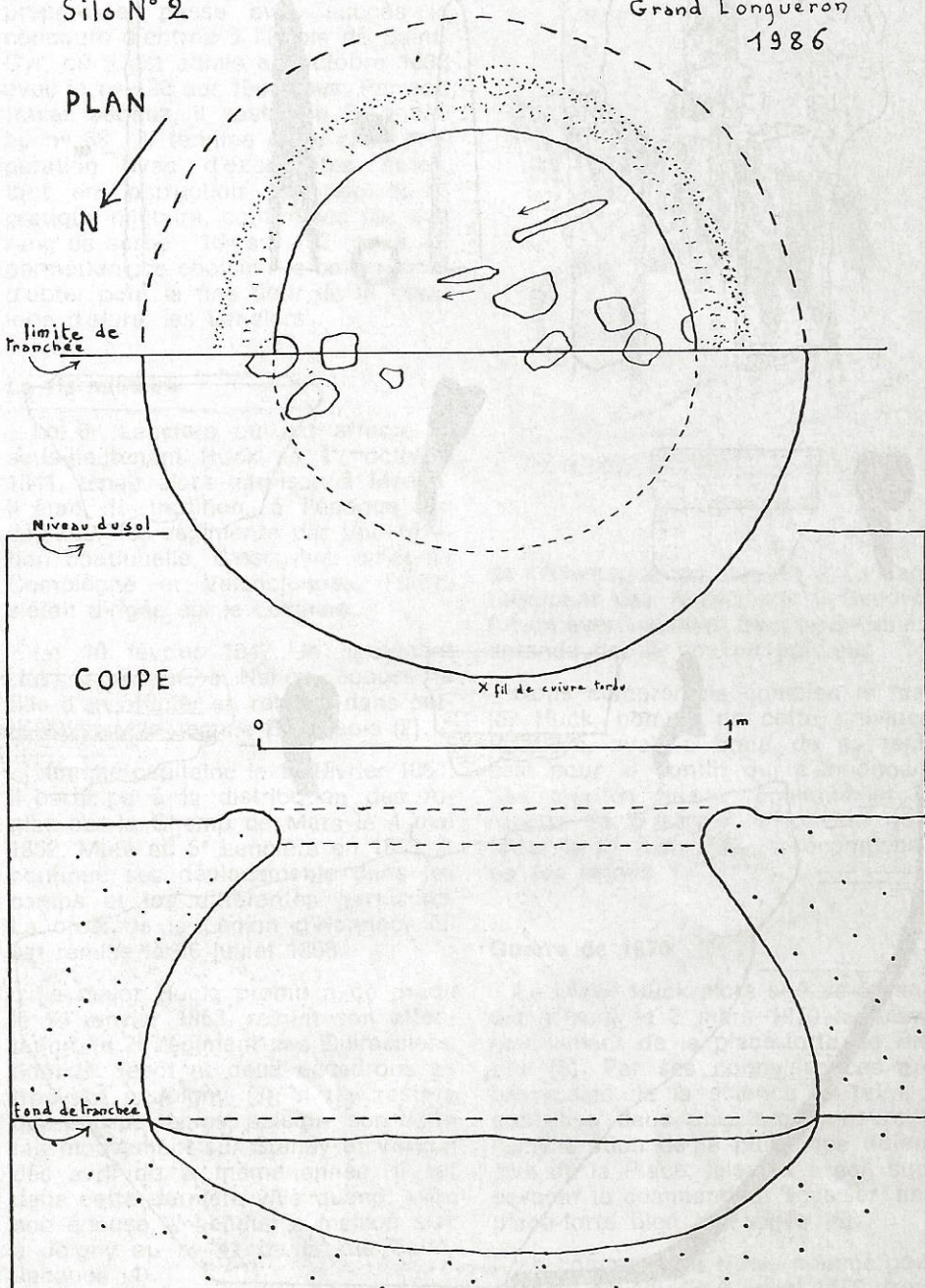
COUPE

X fil de cuivre tordu

0

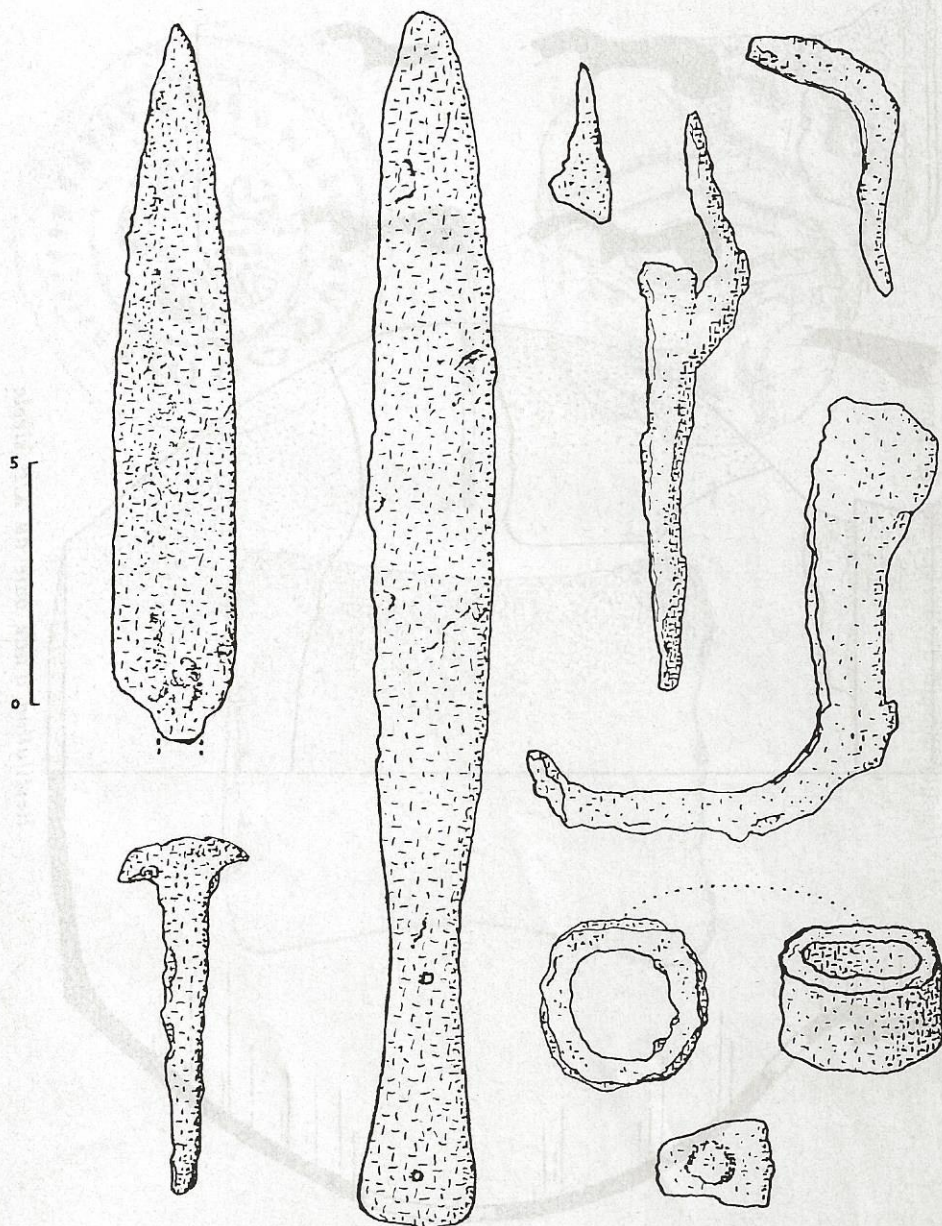
1m

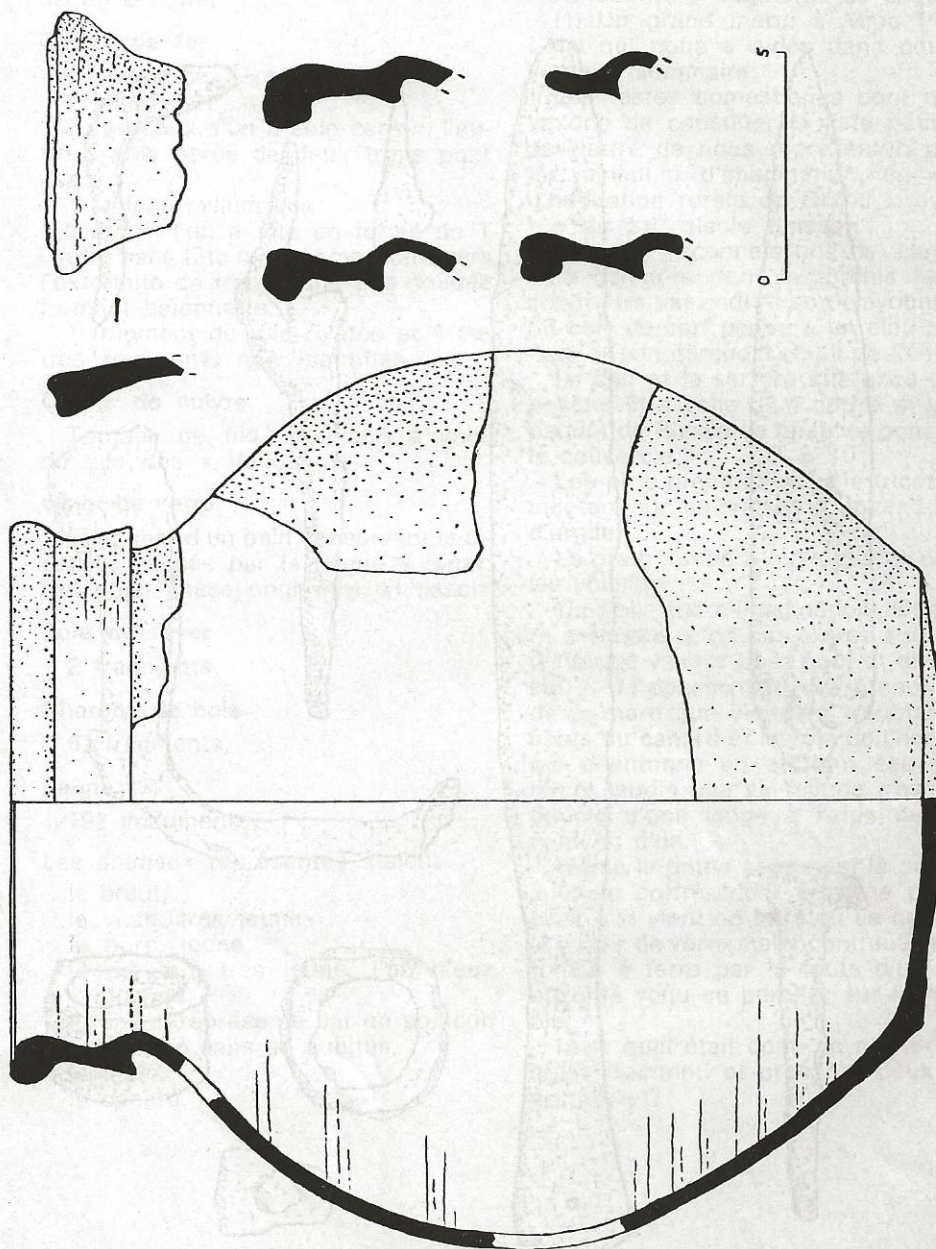
fond de tranchée



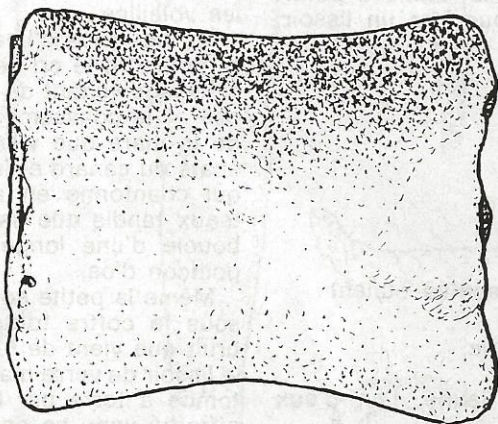
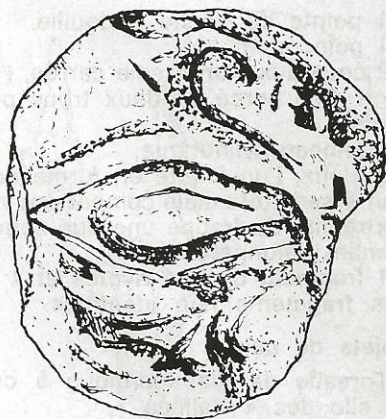
Silo N°2

Grand longueron 1986





Restitution d'une oule du XII^e siècle



Cachet double découvert par M. Bouviata

SILOS DE LA CROIX SAINTE

Fragments de Céramique

110 tessons provenant de 9 oules à pâte blanc-crème et d'une bouteille de terre cuite.

Objets de fer

1 pointe de flèche à douille.

1 poinçon.

2 couteaux, l'un à soie carrée, l'autre à soie percé de deux trous pour rivets.

1 anneau cylindrique.

2 clous, l'un à tête en forme de T l'autre sans tête mais comportant vers l'extrémité de frappe une tige soudée formant baïonnette.

1 fragment de tôle rivetée et 4 autres fragments non identifiés.

Objets de cuivre

Torsade de fils, identique à celle du silo des « Vallées ».

Objet de verre

Fragment d'un pain conservant la cicatrice laissée par la canne à parer. Cet objet passe pour être un lissoir.

Sole de foyer

2 fragments.

Charbon de bois

67 fragments.

Faune (1)

192 documents :

Les animaux représentés étaient :

le bœuf,

le veau, très jeune,

le porc, jeune,

le mouton, très jeune, l'un d'eux mort-né,

le chien, représenté par un poinçon façonné dans un cubitus,

le lapin,

le canard,

le poulet (7 individus minimum), en outre 76 fragments de coquille d'œuf ont été recueillis,

la grenouille,

le petit rongeur,

l'anodonte 6 fragments de coquille.

(1) Un grand merci à Mme POULAIN qui nous a aidés dans cet inventaire sommaire.

Les restes domestiques dont nous venons de consulter la liste peuvent permettre de nous représenter, avec un minimum d'imagination, un coin d'habitation rurale du Grand Longueyron au XII^e siècle finissant.

Nous y reconnaissons la cloison déjà délabrée dont le torchis laisse apparaître par endroit son clayonnage. Le bois de cerf pendu à un clou avec l'arc et son carquois empli de flèches.

La clef et la serrure que nous supposons être celle d'un coffre avec le paquet de filasse de chanvre posé sur le couvercle.

Les pots préparés pour le fricot qui mijotera sur les braises du foyer à sole d'argile.

Le grain tombé à terre que picorent les volailles...

Un peu plus d'imagination nous fera entendre le cri des autres animaux d'élevage venant de la cour et du bercail — le coassement des grenouilles de la mare que viennent troubler les ébats du canard et la voix de l'homme qui chantonne en affûtant ses couteaux tandis que sa femme tresse la boucle d'une longe à l'aide de son poinçon d'os.

Même la petite souris est là cachée sous le coffre toute effrayée par le bruit que vient de faire en se cassant le lissoir de verre malencontreusement tombé à terre par la faute d'un coq effronté venu se percher sur le meuble.

Mais quel était donc ce mystérieux objet maintenu et orné par deux fils de cuivre ?



Le Commandant HÜCK, défenseur de Toul

par G. MACAISNE

Dans le N° 41 de « L'Echo de Joigny » nous avons évoqué la part prépondérante prise par le commandant Hück, adjoint au Maire, dans la décision de la construction et l'implantation du Marché Couvert de la Ville.

Nous voudrions aujourd'hui proposer à nos lecteurs une meilleure connaissance de la personnalité et de la carrière de cet officier qui avait choisi Joigny pour lieu de sa retraite.

Bien des militaires ont été séduits par les avantages de la Ville de Joigny.

Pour les plus jeunes d'entre eux, on sait que le charme des Jovinien-nes n'y est pas étranger ; mais comment expliquer que tant de plus anciens la choisissent pour lieu de leur retraite ? Il faudrait aussi interroger ceux qui, l'ayant connue — tel l'ex-roi de Hollande, Louis Bonaparte — terminent leur vie en rêvant « au temps heureux où ils y seraient ».

Ce sentiment si fort chez les soldats, a peut-être déterminé le Chef d'Escadron Hück, après une carrière bien remplie, à élire notre Ville pour lieu de sa retraite.

Sa jeunesse

Il est né à Nevers le 28 septembre 1816, au hasard des garnisons de son père le capitaine Joseph Hück, chevalier de la Légion d'Honneur, 33 ans, des Chasseurs de l'Isère. Sa mère est Marie Anne Melchers. La déclaration à l'Etat-Civil est faite en présence du Comte Auguste Fulbert de la Roche Fontenille, chevalier de St Louis, commandant de la Légion d'Honneur et colonel des dits Chasseurs de l'Isère et de Etienne de la Grandière capitaine trésorier.

Si nous ne savons que peu de choses sur l'instruction qu'il a reçue au cours des différentes affectations de son père, les archives militaires (1) nous permettent de le suivre dès son entrée au service.

Le 29 octobre 1835, il s'engage au 1^{er} Régiment d'Artillerie où il sera promu brigadier puis nommé maréchal des logis le 1^{er} octobre 1838. Il prépare et passe avec succès le concours d'entrée à l'Ecole de Saint-Cyr, où il est admis en octobre 1838 avec le n° 120 sur 150 reçus. Par son travail sérieux, il passe en 2^e année au n° 58 ; il termine cette rude préparation avec d'excellentes notes, tant en instruction générale qu'en pratique militaire, confirmées par son rang de sortie : 16^e sur 112 reçus, lui permettant de choisir « la basane » et d'opter pour la fine fleur de la cavalerie d'alors, les Lanciers.

La vie militaire

Le 6^e Lanciers où est affecté le sous-lieutenant Hück, le 1^{er} octobre 1841, tenait alors garnison à Meaux. Il était de tradition, à l'époque, de déplacer les régiments par une rotation continue. C'est ainsi qu'après Compiègne et Valenciennes, l'unité s'était dirigée sur la Lorraine.

Le 10 février 1847, le lieutenant Hück stationné à Nancy, épouse la fille d'un officier en retraite dans cette ville : Mlle Jeanne Bourgeois (2).

Nommé capitaine le 19 février 1851, il participe à la distribution des Aigles sur le Champ de Mars le 4 mai 1852. Muté au 5^e Lanciers en 1853, il continue ses déplacements dans les camps et les différentes garnisons. La croix de la Légion d'Honneur lui est remise le 26 juillet 1858.

Le major Hück, promu à ce grade le 14 janvier 1863, rejoint son affectation, le 7^e régiment des Cuirassiers, dont le dépôt et deux escadrons se trouvent à Joigny (3). Il n'y restera que peu de temps, puisque son unité fait mouvement sur Stenay et Verdun dès avril de la même année. Il est dans cette dernière ville quand, avec son épouse, il achète la maison sise à Joigny au n° 41 de la rue Saint-Jacques (4).

Les relations avec la Prusse sont tendues et cela se ressent dans les garnisons des marches de l'Est où l'activité est intense. La campagne éclair des Prussiens pour l'unification



de l'Allemagne qui aboutit à l'anéantissement des Autrichiens à Sadowa fut un avertissement bien tardivement entendu par le pouvoir politique.

Nous comprenons combien le major Hück, homme de cette province frontière, avait à cœur de se tenir prêt pour le conflit qui s'annonçait. Ses mérites furent reconnus et la rosette de la Légion d'Honneur qu'il reçut le 27 juin 1868 le récompensa de ses peines.

Guerre de 1870

Le Major Hück alors âgé de 52 ans est affecté le 2 mars 1870 au commandement de la place-forte de Bitche (5). Par ses connaissances approfondies de la science militaire, il contribua dans une large mesure à l'amélioration de la puissance défensive de la Place, laissant à son successeur le commandant Teyssier, une place-forte bien aménagée (6).

Le commandant Hück, nommé gouverneur de Toul le 9 juillet 1870, trouva à son arrivée une Place mal équipée et dans laquelle ne stationnaient que des éléments assez disparates, peu importants et souvent non instruits (7).

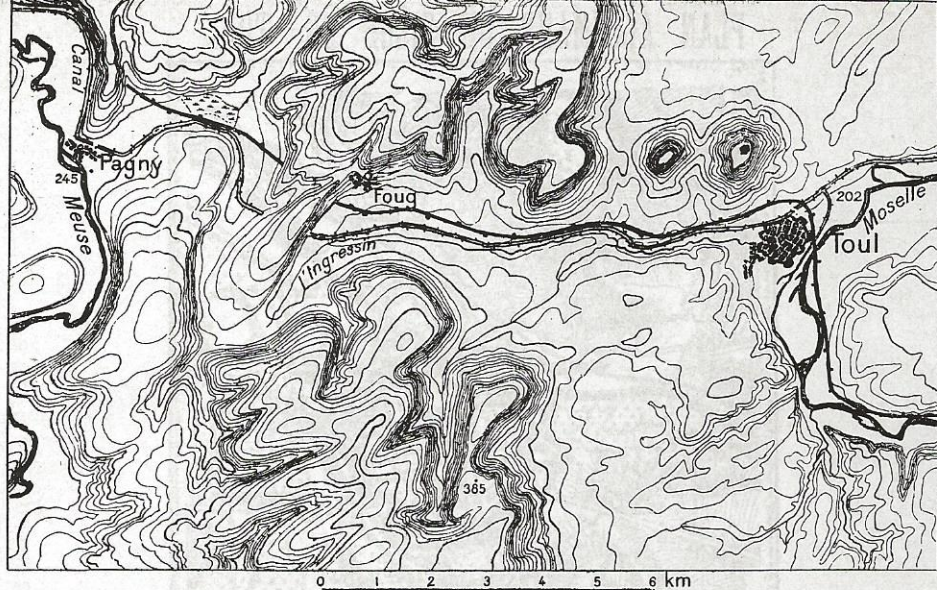


Fig. 238. — Topographie du Val de l'Asne, ancienne vallée de la Moselle, d'après la Nouvelle carte de France à 1 : 50 000 (feuille Toul), complétée d'après le 1 : 80 000 et le Plan-Relief publié dans *Les Formes du Terrain*. Echelle, 1 : 100 000.

Buttes-témoins de Toul (côtes Saint-Michel et Barine) près de l'entonnoir de l'ancienne percée conséquente. Méandres encaissés du Val de l'Asne, avec dissymétrie du lobe de rive convexe percé en tunnel par le canal et le chemin de fer. Marais de Pagny.

Avec une énergie peu commune, il entreprit d'organiser la défense de la place et obtint l'accord de la population toulouise. Malgré les conditions déplorables, tant du système défensif que de l'artillerie, avec l'aide d'officiers en retraite dévoués, le commandant d'Armes déploya une intense activité pour mettre sa faible garnison en état de combattre (8).

Dès le 14 août 1870, l'avant-garde de l'armée allemande investit les abords de la ville et la soumet à une vive canonnade. L'ennemi tente, le 16, un coup de main en force pour l'enlever, mais il est repoussé avec des pertes sérieuses, tandis que l'artillerie de la place répond coup pour coup à l'adversaire occupant les versants de la vallée d'où l'on découvre toute l'agglomération (9). Le 17, étant à Châlons, l'Empereur décide la retraite sur Paris de toutes les troupes rassemblées dans ce camp (60 km à l'ouest de Toul).

A Toul, le 21 août, le Conseil de défense, présidé par le chef d'escadron Hüek, repoussa vivement une demande de l'adversaire qui voulait obtenir le passage d'un Corps d'Armée sous les murs de la ville.

Après un bombardement très intense le 23 août, le général Von Gordon propose la reddition à des conditions des plus honorables, ce que refuse le commandant. Le bombardement reprend et dure cinq heures.

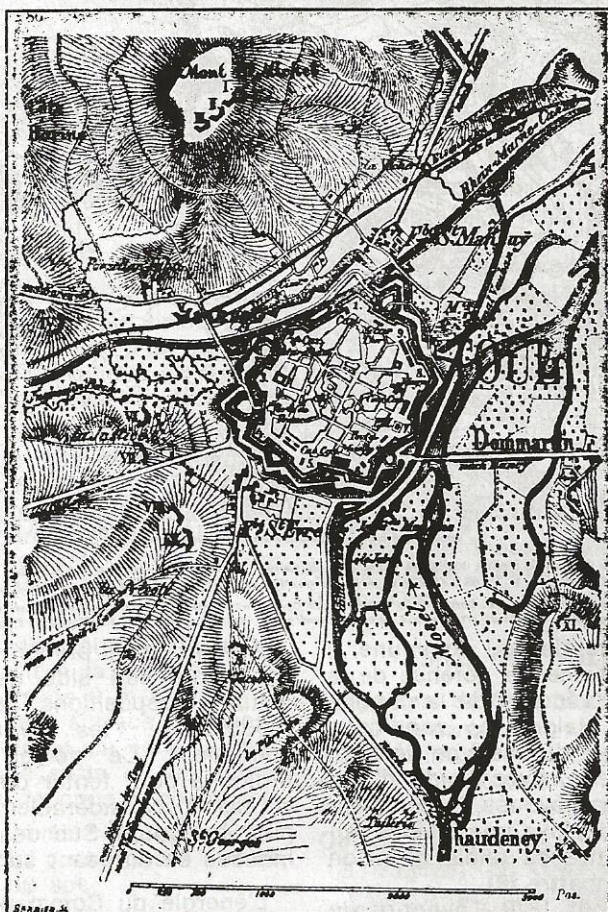
A son tour, le prince royal de Prusse envoie son aide de camp avec d'autres propositions, aussi vivement repoussées ; les épreuves du feu continuent. Ce déluge infernal se prolonge pour tenter de faire tomber la place considérablement gênante pour le Groupe Sud des armées allemandes se dirigeant sur Paris (10).

L'énergie du Commandant de Toul se transmet à tous les défenseurs qui luttent pour sauvegarder l'intégrité de la forteresse, maintenant seule à couvrir les arrières de l'armée française en retraite vers Paris. La vaillante population toulouise fit preuve dans ces terribles souffrances d'un courage digne de ses traditions ancestrales et c'est avec une légitime fierté qu'elle salue la crânerie du commandant Hüek qui, pour montrer sa détermination, passe en revue la garnison et remet solennellement un drapeau à la Garde-mobile de la Ville.

Le bombardement de la ville continue toujours avec une grande intensité ; la cathédrale, l'Hôtel de Ville, les bâtiments de la Place ainsi que la Manutention ont beaucoup souffert. L'Hôpital et la Maison-Dieu, malgré le drapeau international qui les couvre, sont durement touchés (11).

Un courrier ayant réussi, malgré le blocus, à joindre la place, apporte le texte du décret du Gouvernement de

PLAN ALLEMAND DU SIÈGE DE TOUL



Sur ce plan, figurent les batteries allemandes

la Défense Nationale, déclarant : Article unique « La Ville de Toul a bien mérité de la Patrie » (19-9-1870).

Le tir de l'artillerie ennemie continue mais ne fait pas taire celui de la défense qui, maintenant réussit quelques beaux coups au but. Elle parvient même à faire réduire au silence quelques pièces allemandes par des tirs de mortiers (12).

Du 14 au 20 septembre, le pilonnage ennemi par des canons de siège redouble d'intensité. Ils sont installés notamment au fort du Mont-Saint-Michel qui domine les remparts et la ville. Notre artillerie lui répond de son mieux mais pêche par le nombre et la qualité de ses pièces (dont les 3/4 sont encore à âme lisse).

C'est le 20 septembre au château

de Ferrières que Bismarck reçoit Jules Fabre.

L'entrevue resta sans résultats car le Chancelier de Fer exigeait la reddition de plusieurs places-fortes, dont Toul, qui résistait courageusement.

LA FIN DU SIEGE

Le 23 septembre, des environs de Toul, le reporter du Journal de Mecklembourg écrivait à sa rédaction : « La possession de la place de Toul « était d'une importance capitale au « point de vue de nos communications par voie ferrée entre Nancy « et Paris. Aussi le bombardement « fut-il d'une violence extrême pendant les derniers jours. IL FALLAIT « OU BIEN SE RENDRE, OU BIEN SE « LAISSER ENTERRER SOUS LES « RUINES DE LA VILLE ».

Ce jour-là, submergé par le nombre et par la puissance des armes ennemies, ayant rempli sa mission bien au-delà de ses limites, afin d'éviter des pertes désormais inutiles, le commandant Hück signa avec le Chef d'Etat-Major Von Kenski l'honorable protocole de reddition, obtenant même que la Garde Nationale ne serait pas prisonnière et qu'elle conserverait le Drapeau qui lui avait été remis.

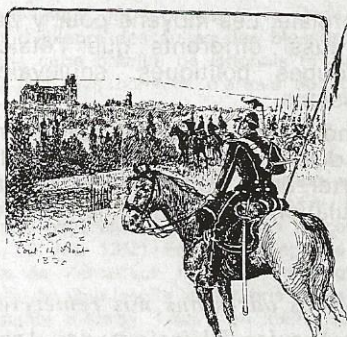
Un journaliste anglais attaché au Quartier Général du Grand Duc de Mecklembourg assistant à la remise de la Place, écrivait : « La garnison s'est trouvée ridiculement faible : 60 cuirassiers, 400 hommes de ligne, 40 gendarmes et 1600 gardes mobiles, et on n'y comptait pas un seul artilleur régulier. Le major Hück, un ancien officier de cavalerie, commandait la place. Les officiers prussiens ETAIENT FURIEUX de ce qu'une poignée d'hommes ait pu ainsi intercepter la route de Paris pendant six semaines ».

Dans la proclamation affichée le 2 octobre 1870 sur les murs de la capitale, Gambetta rendit hommage au courage des défenseurs sous les ordres du major Hück : « En tombant, Toul a jeté un regard vers Paris pour affirmer, une fois de plus, l'unité et l'intégrité de la Patrie, l'indivisibilité de la République, et nous léguer, avec le devoir de la délivrer, l'honneur de la venger ».

Il est difficile de trouver plus bel hommage rendu au sacrifice des combattants que la fortune des armes abandonnées. C'est un message d'espoir que Paris a entendu. La défense de Toul appartient à l'histoire et nous sommes redevables au commandant Hück de cette belle page de courage.

APRES LA CAMPAGNE

Après une captivité au cours de laquelle il avait été autorisé à conserver ses armes (ce qui est une reconnaissance de sa bravoure par l'ennemi) le commandant Hück revint de Munster le 10 avril 1871. Il fut affecté à Satory puis à l'état-major de la place de Versailles ; enfin le 7 octobre 1871 il est nommé Commandant d'armes de Saint-Germain-en-Laye.



Comme tous les chefs ayant rendu des places à l'ennemi, il dut passer devant le conseil d'enquête qui, en application du règlement alors en vigueur, lui fit remarquer « pour avoir rendu la place avant qu'il y eût été fait brèche » ; d'autre part « il méritait des éloges pour avoir prolongé la résistance ».

Les malheurs familiaux ne lui furent pas épargnés. Il perdit son épouse le 15 mars 1872, lui laissant trois enfants dont son fils Clément qui mourut le 12 septembre 1872.

Comme contre-partie aux versements de l'importante indemnité de guerre imposée à la France, les troupes allemandes libérèrent l'intérieur et se retirèrent sur la partie de l'Alsace-Lorraine qu'elles venaient de nous arracher.

Pour notre officier, ce fut sans aucun doute une grande récompense, et une joie de revenir à Toul le 28 août 1873 comme commandant d'armes alors qu'elle venait d'être évacuée par les troupes d'occupation.

A JOIGNY

Admis à faire valoir ses droits à la retraite le 20 janvier 1875, après 40 ans de services, le commandant Hück revint dans sa maison de la rue St Jacques à Joigny.

C'est quelques années plus tard qu'il participa aux débats que la question du marché suscitait dans la population.

Après les épreuves de la guerre, la dette énorme requise pour la libération du territoire, pesait sur l'économie du pays. Partout les responsables s'ingénient à réveiller l'activité

commerciale. Les moyens pour y parvenir, aussi différents que l'étaient les groupes politiques, soulevaient les passions.

Le mérite de notre officier en retraite, devenu adjoint au Maire, fut d'apporter dans ce débat qui divisait la population de la Ville, le fruit de

ses réflexions et son sens des possibilités.

Si le Marché Couvert — qui a rendu et rend encore de grands services à la Ville — a été construit à l'emplacement qu'il occupe, c'est au commandant Hück que nous le devons.

Nota : Nous adressons nos remerciements :

Au Service Historique des Armées à Vincennes.

A M. le Maire de Toul et à Mme la Bibliothécaire pour les documents qu'ils ont bien voulu nous confier.

A M. l'Archiviste de la Ville de Sens, M. Gyssels, pour les renseignements sur le tombeau du commandant Hück à Sens.

NOTES

(1) Dossier du personnel, Service historique de l'Armée, Château de Vincennes.

(2) Née à Nancy, fille de J.-B. Bourgeois, capitaine de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, et de Elisabeth Loret.

(3) Le reste du régiment se trouve à Versailles. Des éléments du 8^e Lanciers tiennent aussi garnison à Joigny.

(4) Cette maison avait appartenu au général Hendsch (Nicolas), ancien soldat de la Révolution, officier de l'Empire, maréchal de camp sous Louis-Philippe, marié à Mlle Victoire Chomereau (1815), retiré et mort à Joigny le 30 janvier 1861. (Dossier MC n° 2869, S.H.A. Vincennes).

L'acte de vente de la maison est daté du 19 novembre 1864. Cette maison fut habitée avant 1914 par un officier du 1^{er} Dragons, de Marencourt, qui deviendra général d'aviation au cours de la guerre.

(5) Petite place sur la Horn qui par deux fois, en 1744 et 1793, avait repoussé l'ennemi. Son château-fort sur un sommet était presque inaccessible.

(6) Bitché, bien fortifié et ayant reçu un bataillon solidement encadré, tiendra sous les ordres du Cdt Teyssier jusqu'au 27 mars 1871. Oubliée dans l'accord d'armistice, la garnison sortit avec armes et bagages, toutes enseignes déployées.

(7) Voir : Siège et bombardements de Toul en 1870, par Albert Denis, édit. Lemaire, 1909.

Le Cdt Hück quitta Toul le 19 juillet (jour de la déclaration de guerre). Les plans prévoyaient que la place servirait de dépôt de blessés et de parc pour l'armée du Rhin. Le maréchal Canrobert, le 12 août, avait dit : « Toul n'est qu'un panier à bombes, elle ne pourrait tenir 24 heures devant une troupe déterminée ».

(8) Les remparts dataient de 1700 et la place, dépourvue d'ouvrages avancés, était dominée par les buttes-témoins du Fort du Mont-St-Michel et de Barine (à 2 km).

La position stratégique de Toul, déjà signalée et fortifiée par Vauban, en face des côtes de Meuse, commandant la vallée morte de l'Ingrassin occupée par la ligne de chemin de fer Nancy-Paris et le canal de la Marne au Rhin, aurait mérité d'être mieux fortifiée.

(9) L'unité ennemie est la Brigade des Uhlans, 4^e C.A., II^e Armée du prince Frédéric-Charles de Prusse. La III^e Armée, qui suivait, avait pour chef le prince royal Frédéric-Guillaume.

L'ennemi au cours des journées des 16 et 17 août releva ses morts et ses blessés.

La garnison de Toul enterra encore 37 soldats allemands tués et soigna 15 blessés laissés par l'ennemi sur le terrain.

L'Histoire du 27^e Rgt de Magdebourg contient cette appréciation toute à l'honneur du Cdt Hück : « Nous venions d'apprendre, à nos dépens, que Toul avait à sa tête un commandant énergique ».

(10) Une lettre du Cel de Hippel, commandant les troupes allemandes d'investissement, à laquelle était joint un télégramme du Gal Chef d'E.-M. (de Goltz), apprennent aux défenseurs de Toul que Napoléon III est prisonnier à Sedan, et demandent la capitulation de la place. Il est répondu que la ville ne se rendra que sur ordre de l'Empereur apporté par un officier français.

(11) Le correspondant du « Rheinische Zeitung » écrivait : « Nous sommes devant Toul » depuis le 27 août où nous avons relevé les « Bavaïrois. La forteresse doit être bien approvisionnée et commandée par un brave et énergique gouverneur. »

(12) Malgré deuils et souffrances la population toulouise se réjouissait de cette histoire rapportée de Nancy qui disait que « M. de « Bonin, gouverneur allemand de cette ville, « partait tous les matins pour faire son entrée solennelle à Toul et revenait chaque « soir avec une mine de désappointement « qui amusait fort les Nancéiens » (Journal d'un habitant de Nancy pendant l'invasion, par M. Lacroix).

(13) Le bombardement ennemi a détruit le barrage qui retenait les eaux de la Moselle alimentant les douves des fortifications dont le niveau général baissa au point de les mettre à sec.

Sous la pression adverse les moulins situés dans les faubourgs doivent être évacués et le grand moulin de la ville est incendié par les tirs allemands.

(14) Quant à la situation à Joigny, voir « L'Echo de Joigny », n° 3, article par P. Lebœuf, « La commission municipale de Joigny face à l'invasion prussienne ».

(15) Le commandant Hück mourut dans sa maison de la rue Saint-Jacques à Joigny, le

4 avril 1890. Il laissait deux filles : Mme Paul Combes qui décédera en 1893, et Mme Morisot, veuve d'un officier en garnison à Sens. Elle épousera plus tard M. Tonnelier, et mourut en 1916. Le commandant en retraite, son mari, hérita de la maison ; il habitait à Caen.

La presse locale relata la cérémonie des obsèques du Commandant Hück à Joigny. Le « Courrier de Joigny » écrivait : ... « Dans la « foule qui avait tenu à donner au brave « défenseur de Toul un dernier témoignage « de sympathie on remarquait un grand nombre d'officiers de la garnison et là plupart « des fonctionnaires de la ville. Sur le cercueil était placée l'épée qui lui a été « offerte par la ville de Toul ».

A Toul cette disparition fut l'objet d'un bel article dans « L'Echo toulouais » du 12 avril 1890, qui transcrit l'allocution prononcée par le colonel Lacoste de l'Isle, commandant le 13^e Dragons, disant notamment : « Honneur « soit rendu à ce modeste héros, qui sut « jeter un rayon de gloire dans cette sombre « époque de nos annales » et exprimant la « certitude de l'estime et l'admiration de « tous, et l'espérance justifiée de la récompense réservée aux vaillants et aux justes ».

DES MILLIERS DE FOYERS FONT CONFIANCE A L'ECUREUIL...



- Avec le Livret A : de l'argent toujours disponible qui rapporte.
- Avec l'Epargne Logement : un avenir bien préparé par un placement avisé.

CAISSE d'EPARGNE de JOIGNY

17, rue Saint-Jacques

90 points d'accueil à votre service

POUR CEUX QUI VEULENT COMPTER PLUS



Insurgés Espagnols. Guérilleros.

Un de la grande armée :

François Théodore RODE, saltusien

par Jean-Luc DAUPHIN

Dans de précédentes chroniques des « Archives de famille » parues dans l'Echo de Joigny (1), nous avons livré diverses correspondances de militaires d'autrefois, soldats de l'Empire ou conscrits du temps du « tirage au sort », documents modestes mais tout empreints d'humanité et parfois émouvants. Aujourd'hui, ce sont trois lettres inédites d'un chasseur de la Garde impériale qui seront le thème de notre propos ; nous les devons à l'un de nos lecteurs fidèles, M. Paul Dejaune, qu'il nous est agréable de remercier.

Né à Saint-Julien-du-Sault le 9 février 1790, du mariage de François Rode, meunier au hameau de la Forge, et de Marie Marguerite Robillard, notre personnage a nom François Théodore Rode. Il est assurément de ces saltusiens « pur sang » dont l'un, le docteur Jules Hatin, écrira en 1832 qu'ils sont « sobres et laborieux, attentifs à leurs intérêts », n'étant du reste « tourmentés par aucune passion forte ». Au physique, « d'une stature au-dessus de la moyenne » : « leur embonpoint est médiocre ; leur figure est souvent sans expression et peu colorée ; leurs cheveux varient du

châtain au noir et sont rarement blonds ou roux ; leur peau est généralement blanche ; leur démarche est lente et peu dégagée » (2).

François Théodore n'a pas dix ans quand il perd son père, le 9 janvier 1800. Veuve à 34 ans avec trois enfants tout jeunes, Marguerite Robillard s'établit « cabaretière » — mais, le 18 avril 1804, elle se remarie à Saint-Julien avec le maréchal-ferrant Jacques Pluot, veuf lui-même. La sœur cadette de François Théodore, Véronique, épousera en 1813 le vannier Claude Nicolas Crédé (3).

En 1809, le jeune Rode est conscrit, et c'est la « montée à Paris » pour ses « classes ». De là, le 22 novembre 1809, il adresse à sa mère et à son beau-père la **première lettre** qui nous soit conservée. A Saint-Julien, comme le notera Jules Hatin, « l'instruction est assez répandue » ; le jeune Rode en a assurément bénéficié et il écrit avec assez d'aisance, dans un graphisme précis et élégant (4).

« Mon cher Père et ma chère Mère, la présente est pour m'informer de l'état de votre santé ainsi que de celle de toute la famille. Quant à moi, Dieu merci, je me porte très bien ; je souhaite que la présente vous trouve de même. Je suis en peine [de savoir] si vous avez reçu ma dernière lettre que je vous ai envoyée il y a quinze jours ». Eternel souci des correspondants de jadis, que le téléphone aujourd'hui abolit !

« Je vous dirai que l'on nous a changés de caserne, que nous ne sommes plus à l'Ecole militaire, que nous sommes à présent à la caserne de Babylone. Nous avons été habillés le 20 du présent mois et je suis dans le 2^e régiment de Chasseurs conscrits, corps nouvellement formé [...]. On nous fait faire huit heures d'exercice par jour, nous n'avons pas un quart d'heure à nous dans la journée et nous ne pouvons pas sortir du tout. Je vous ai dit sur ma dernière que je n'avais pas eu le temps d'aller porter la lettre à Monsieur Grandot ; je vous dirai que je n'en ai pas encore eu le temps. Un jour, j'ai eu la permission après midi, j'ai été voir Monsieur Picard et Barthélemy Collas, mais je n'ai pas eu le temps d'aller porter la lettre ». Que répondre à un tel luxe d'excuses circonstanciées ?

La vie de conscrit est dure : « Nous ne sommes guère bien : depuis que je suis à Paris, je n'ai pas encore couché dans des draps, toujours sur des paillasses. Pour la paye, nous n'en avons aucune ». — Pis encore pour un Saltusien, descendant de vigneron : « dans la caserne où nous sommes, on a du bien méchant vin à 15 sols la bouteille » ; à ce prix, il n'en a bu qu'une bouteille depuis son arrivée !

Suivent diverses commissions, puis François Théodore Rode revient à quelques détails de sa vie militaire :

« Nous sommes deux cent soixante hommes dans la compagnie ; nous sommes tout au plus vingt français ». Et les autres ? — « Tous allemands, flamands ou piémontais ». — Oui, mais c'est encore dire français : l'Empire napoléonien est alors à son apogée !

Par chance, dans cette tour de Babel que doit être sa compagnie, François Théodore a retrouvé un « pays » saltusien : le fils de Jacques Alexis Vérien ; il est « avec moi dans la même compagnie et la même escouade ».

Enfin, « rien autre chose à vous marquer, sinon que je me porte bien », et suit la litanie de « compliments à mes oncles, mes tantes, cousins et cousines »... « Je finis en vous embrassant de tout cœur, vous tous, mes frère et sœur et toute la famille ». — Fini, ça ne l'est pas encore tout à fait : il y a quelques commissions pour la famille du camarade Vérien, qui attend de l'argent et n'a pas de nouvelles... Soucieux de ne pas connaître pareille situation, le jeune Rode ajoute encore : « Je vous prie de me faire réponse de suite, sans y manquer. Voilà mon adresse : à François Théodore Rode, chasseur conscrit dans le 2^e Régiment, 1^{er} bataillon et 4^e compagnie de Chasseurs conscrits de la Garde impériale, à la caserne de Babylone ».

Deuxième tableau, nouveau décor : ses classes faites, François Théodore est parti pour son premier théâtre d'opérations, l'Espagne, où tout commence à se gâter. De Soria, le 1^{er} janvier 1811, il écrit sous le cachet n° 24, « Armée Française en Espagne ».

« Mon cher Père et ma chère Mère, la présente est pour répondre à la vôtre que m'a fait un sensible plaisir... ». Mais le courrier est bien lent dans les zones opérationnelles : une lettre de son cousin, datée du 5 juillet 1810, ne lui est parvenue que le 4 octobre — et la lettre de ses parents, daté du 15 novembre, vient d'arriver le 27 décembre. Alors, si l'on se plaint, il y a quelque injustice : « Vous me faites des reproches que je suis un insouciant : il est vrai que j'ai eu tort de ne pas marquer de mes



Costumes Espagnols

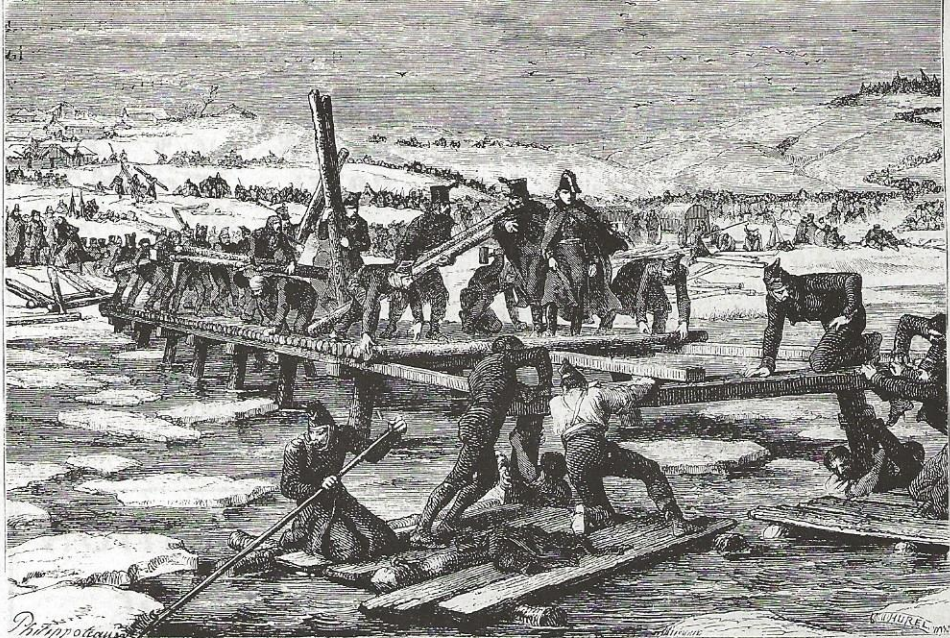
nouvelles sur la lettre de Vérien, c'est que je croyais avoir le loisir de vous écrire plus tôt. Vous me marquez que je vous ai abandonnés : comment pourrais-je abandonner une mère si tendre ? Je ne sais depuis quel temps vous conservez de si mauvaises idées de moi ! Nous sommes dans une garnison qui est éloignée de trente lieues de la grande route, ainsi les lettres ne peuvent partir de Soria que quand il vient des troupes du quartier général de Burgos où se tiennent quatre généraux de la Garde impériale. Pour nous, nous sommes dans une ville très fortifiée ». Point question d'en sortir aisément « à cause du grand nombre de brigands qui sont dans ces contrées ». — « Cette ville [Soria] est des débris de l'ancienne Numance dont il est tant parlé dans l'histoire de l'ancienne Rome » (5).

Comme Fabrice à Waterloo, François Théodore ne saisit pas grand chose des opérations en cours : « Vous me demandez la situation des affaires : je n'en sais pas plus que vous. Je sais que la Grande Armée est toujours autour de Valence, mais plusieurs généraux français ont dit qu'elle était imprenable ». Les pertes

sont importantes : « depuis que nous sommes en Espagne, nous avons perdu plus de la moitié du régiment ».

Pourtant le jeune soldat ne se plaint pas de son sort : « Nous sommes très bien entretenus ; on ne nous laisse manquer de rien. Malgré qu'il n'y a pas longtemps que je suis au régiment, voilà déjà deux habits que je reçois ». Et la nourriture, grand souci du soldat ? « Vous me demandez si nous avons du vin. Nous en avons une demi-bouteille par jour et deux livres de pain et une demi-livre de viande. Il y a deux mois, nous avions une bouteille de vin et du vin qui se tire de l'Aragon : il est beaucoup meilleur que chez nous »... Voilà qui est dur à entendre pour les vigneron saltusiens ! — « Nous avions aussi une livre de viande », mais si l'on a restreint, c'est que l'Espagne est « très épuisée » et, du reste, la troupe de ligne en reçoit moins encore.

« Je finis, écrit François Théodore ce 1^{er} janvier, en vous souhaitant bonne et heureuse année, en vous embrassant de tout mon cœur, vous et toute la famille. Votre très humble et très soumis fils ».



Construction des ponts sur la Bérésina.

Au passage, le jeune homme a donné des nouvelles d'un compatriote de Joigny : « Je ne sais par quelle occasion il s'est faufillé pour être domestique de notre colonel. Nous sommes grands amis ensemble et je reçois de lui quelques dons. Je désirerais avec ardeur que vous fassiez connaissance avec sa mère ; c'est moi qui lui écris ses lettres. Quand vous irez à Joigny, je vous prie de vous informer de la veuve Bonnard de la paroisse Saint-Thibault ».

La troisième et dernière lettre de François Théodore Rode, sous le cachet n° 10 de la Grande Armée, a été écrite à Berlin le 18 juin 1812. L'Espagne est désormais perdue et l'Empereur vient de s'engager dans la dernière de ses gigantesques entreprises qui mènerait la Grande Armée jusqu'à Moscou. François-Théodore a changé d'unité : le voici caporal au 4^e Régiment, 1^{er} bataillon, 4^e compagnie des Voltigeurs de la Garde impériale en Prusse. Entre deux campagnes, sans doute n'a-t-il pas pu revoir Saint-Julien.

« ...Je vous prie d'excuser si je ne vous ai pas donné de mes nouvelles avant que de partir de Paris : c'est que nous sommes partis au moment où nous nous y attendions le moins. Nous sommes partis de Paris le 5

mars et nous avons toujours depuis ce temps marché à grandes journées pour arriver dans cette capitale le 16 du présent mois et nous partons le 19 pour aller rejoindre la Grande Armée en Russie (6). Je me suis informé de Pluot [un cousin ?], mais je n'ai pu avoir de ses nouvelles, attendu qu'il est déjà parti pour la Grande Armée ; je vous prie de me donner une adresse plus claire, de me marquer son bataillon et sa compagnie, pour que nous ayons le plaisir de nous voir quand je l'aurai rejoint, car toutes la Garde est toujours ensemble, surtout quand on est à la Grande Armée ».

Peut-il appréhender les dangers qu'il va courir ? Pour l'heure, il se contente de vivre l'instant : « L'Allemagne est un pays beaucoup plus favorable pour le soldat que l'Espagne. On vit beaucoup mieux sans argent dans ce pays qu'avec 20 sols à dépenser par jour en Espagne. Toutes les denrées y sont à très bon compte. Je vous prie de marquer si le pain est toujours aussi cher, comme il était du temps que j'étais à Paris ».

« J'ai oublié de vous marquer qu'en arrivant à Paris, me trouvant dans le besoin d'argent, j'ai été voir Monsieur Jacques Picard ; il m'a prêté quinze francs, je vous prie de les lui remettre. Rien autre chose à vous marquer, sinon que je me porte bien. Je souhaite que la présente vous trouve

de même. Je finis en vous embrassant de tout mon cœur, vous et toute la famille... ».

Sans qu'il le sache, c'était là un adieu... François Théodore Rode est au nombre de ceux qui ne devaient jamais revoir leur patrie. Disparu durant la campagne de Russie, il avait 22 ans (7). Quel fut son calvaire ? Le champ de bataille ou les glaces de la Bérésina ? Mourut-il d'épuisement, de faim, de froid, sur les routes de Russie, harcelé par ces Cosaques qui bientôt déferleraient sur la France ?

Il demeure au nombre de ces humbles héros artisans d'une « épopée impériale » qu'ils n'avaient pas voulu.

NOTES :

(1) Voir **Echo de Joigny**, n° 32, p. 4-8 ; n° 34, p. 31-32 ; n° 36, p. 7-10.

(2) Jules HATIN, **Topographie médicale de la petite ville de Saint-Julien-du-Sault**, avant-propos à la **Relation historique sur le choléra-morbus épidémique qui a ravagé la ville de Saint-Julien-du-Sault**, Paris, juillet 1832.

(3) Etat-civil. Mairie de Saint-Julien-du-Sault.

(4) Pour la commodité du lecteur, nous avons normalisé l'orthographe et suppléé la ponctuation.

(5) Plus précisément, l'actuelle Numancia se trouve à 8 km au nord de Soria, dans les Monts ibériques de la Vieille Castille.

(6) C'est le 24 juin (six jours après la lettre de F. Th. Rode) qu'entraient en Russie les premières unités de la Grande Armée, forte de 600.000 hommes. Le 13 décembre, 10.000 survivants en sortirent avec l'Empereur ; nous laissons 400.000 morts et 100.000 prisonniers.

(7) Son corps ne fut pas retrouvé ; l'état-civil de Saint-Julien-du-Sault ne conserve aucune transcription de son acte de décès.

MODERN' HOTEL

89-JOIGNY

T. 86 62 16 29



Rôtisserie - Tournebroche

Salles et salons pour congrès
Repas d'affaires

RÉCUPÉRATION AFFINAGE

rue chaudot 89 - JOIGNY

ROUGHOL et C^{ie}

FUNEROC

GRANITS FRANÇAIS ETRANGERS
PIERRES - MARBRES - GRANITOS
CAVEAUX - ENTRETIEN - FRAYURES

SAINT-JULIEN-DU-SAULT

Rue des Ecoles - Tél. 86 63 20 79

MIGENNES

15, Av. E.-Branly - Tél. 86 80 02 17

89300 JOIGNY

48, Avenue Gambetta - Tél. 86 62 03 00
86 62 21 86

JEAN - LOUIS

Institut de Beauté
PARFUMERIE

Coiffure Dames-Hommes

3, Quai Général-Leclerc

89300 JOIGNY

Tél. : 86 62 12 62

Compte-rendu d'activités

par M. BOISSY

Depuis l'Assemblée Générale de Printemps du 25 avril 1986, le conseil d'administration s'est réuni le :

4 juin 1986
2 juillet 1986
3 septembre 1986
1^{er} octobre 1986

à l'ancien hôtel de ville.

Au cours de ces 6 mois écoulés notre association a organisé diverses activités ou manifestations, ce sont :

I — Les visites de la Vieille Ville

1°) Visites demandées par des groupes ou associations, ce fut :

le 15 mai pour les Vieux de France de Sens et Villeneuve-la-Guyard,

le 28 mai en matinée pour un groupe de Pharmaciens de la région Bourgogne,

le 28 mai en après-midi pour Autun-Accueil en visite à Joigny,

le 13 juin pour l'Association de l'Ordre du Mérite,

le 18 juin pour une personne spécialiste de « Saint-Vincent de Paul » qui désirait voir les lieux où vécut le St Homme, ainsi que les témoignages de son passage dans notre ville.

2°) Visites systématiques de l'été.

Comme chaque année le Commandant Macaisne et Mlle Boissy ont assuré 3 visites guidées les 12 juillet, 2 et 16 août.

II — La réalisation d'un brochure intitulée :

« Guide du Promeneur à la découverte du Vieux Joigny » et la demande de Mme Demoinet présidente du Syndicat d'Initiative avec un texte de Mlle Boissy et des dessins du Commandant Macaisne, les membres du bureau de l'A.C.E.J. ont artisanalement réalisé une petite brochure destinée à être diffusée par le Syndicat d'Initiative. A ce propos qu'il nous soit permis de remercier chaleureusement

toutes les personnes qui, par la contribution qu'elles ont apportée, ont permis la réalisation de ces opuscules. Ce sont Mme Busseuil qui a tapé les stencils, les services municipaux qui ont fait les tirages, M. Robiche qui, grâce à son concours, nous a permis de présenter un travail soigné.

III — L'exposition annuelle de Peinture - la 12^e

Celle-ci s'est tenue au Château des Goudi du 8 au 19 mai dernier.

Le vernissage a eu lieu le 7 mai.

Cette exposition semble avoir eu un succès certain et l'on peut dire que ce fut une réussite au point de vue artistique et culturel.

IV — Le voyage annuel :

Il eut lieu de mercredi 28 mai 1986 et l'itinéraire en fut le suivant :

Départ de Joigny avec arrêt et visite à : St-Florentin : visite de l'Eglise : Jubé et Vitraux ; Tonnerre : visite de l'hôpital, de la Fosse Dionne ; St-Rémi : repas ; Buffon : visite des Forges et de l'Eglise de Rougemont. Le retour à Joigny eut lieu vers 20 heures.

V — Participation à la Journée du Patrimoine

le dimanche 21 septembre 1986

A l'occasion de cette Journée du Patrimoine, l'A.C.E.J. a organisé les manifestations ou visites suivantes :

En matinée : visite et présentation de l'histoire de la Chapelle de l'Hôpital par M. Macaisne ; visite de la Chapelle des Ferrand.

En après-midi : présentation des églises St-André, St-Jean, St-Thibault par M. Macaisne et Mesdames Clément et Boissy.

Durant cette journée, les Joviniens étaient aussi invités à venir découvrir, en la grande salle du Château de Gondi, l'exposition ayant pour thème :

« Le Centenaire du Marché Couvert

de Joigny », exposition commentée par le Commandant Macaisne, maître d'œuvre de cette manifestation.

Au cours de cette journée il nous fut possible de pénétrer dans certains lieux et demeures privées. Que les personnes qui nous ont si spontanément ouvert leurs portes soient vivement remerciées.

VI — Classement des archives de Mme Vanneroy.

Le fils de Mme Vanneroy ayant donné à l'A.C.E.J. toutes les archives, tous les documents sur Joigny et sa région accumulés par Mme Vanneroy, dont le souvenir reste constant pour les membres du C.A. Mlle Prinet et M. Cordier ont procédé à un classement méthodique, avec répertoire de tous ces papiers. Nous les remercions pour le travail long et minutieux, de même que nous remercions M. Vanneroy pour le don fort précieux qu'il a fait à notre association.

VII — Reprise des cours de dessin.

Les cours de dessin pour l'année scolaire 1986-87 ont repris depuis le 6 octobre dernier et sont assurés par M. Pierre Bourreau et M. Napoli.

VIII — Conférences de Mlle Marguerite Prinet.

Comme chaque année, Mlle Prinet a repris sa série de projections commentées qui, en 1986-87, traite de la

sculpture en Bourgogne et Champagne.

a) La 1^{re} a eu lieu le 1^{er} octobre, ce fut : — L'Abbaye de St-Pierre et St-Paul de Cluny, vestige de sa sculpture. — La Cathédrale d'Autun.

b) Le 5 novembre, Mlle Prinet a parlé de Ste-Madeleine de Vézelay, point de départ du Pèlerinage à St-Jacques de Compostelle, ses portails et ses chapiteaux.

c) Le 3 décembre : La sculpture en Bourgogne au temps des grands Ducs d'Occident de Philippe le Hardi à Charles le Téméraire avec La Chartreuse de Champmol : Vierges et Tombeaux.

d) Le 7 janvier : Mlle Prinet a terminé cette série d'entretiens en parlant de la sculpture champenoise méridionale : La statuaire de la région troyenne et de Joigny.

IX — Rapport avec les autres associations Joviniennes.

L'A.C.E.J. est en rapport avec un certain nombre d'associations de Joigny ou de la région, telles :

- le Syndicat d'initiative pour les visites de la ville et la parution du guide,
- Joigny-Accueil que nous assurons de notre concours,
- le Photo Caméra Club dont nous remercions les membres qui ont, en particulier, réalisé un fort intéressant montage : « Sur les Pas de Juan de Juni (Jean de Joigny) en Espagne ».

CHAUSSURES DELAVOIX
3, Avenue GAMBETTA



JOIGNY

Tél. :
86 62 00 47

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL

P. LEVET Fils

3 et 6 rue d'Etape, JOIGNY

Appareils Ménagers

Adoucisseurs d'eau

Chaudières et Brûleurs à Mazout
« FRANCIA »

MARCEAUX

CHARBONS - MAZOUT

5, Quai Ragobert

Tél. : 86 62 01 51 - Joigny

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

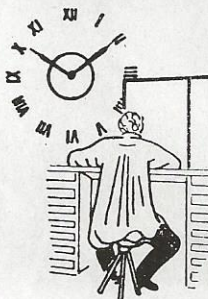
MATHIEU

25, rue
G.-Cortel

Tél. 86 62 12 65

Joigny

Atelier
de réparations



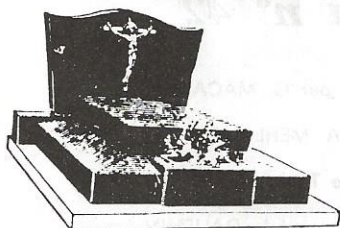
QUINCAILLERIE CROUZY et Cie

52, AVENUE GAMBETTA — JOIGNY

Tél. : 86 62 22 33

FOURNITURES DE BATIMENT — OUTILLAGE — METAUX
SANITAIRE — ROBINETTERIE

CONCESSIONNAIRE ARTHUR MARTIN



Rue dans le château - JOIGNY

MARBRERIE FUNERAIRE
BATIMENTS
TRANSPORTS FUNEBRES

COURTAT

Toutes démarches évitées aux familles

Caveaux - Monuments

Articles Funéraires

(près du cimetière)

Tél. 86 62 10 07



*Nous cherchons à faire connaître le peintre Camille Delpy
Nous espérons l'aide de ceux qui apprécient ses œuvres*

Sommaire du n° 42

- Page 3 — **La chapelle de l'hôpital de Joigny**, par G. MACAISNE.
- Page 10 — **Silos découverts à Champlay**, par A. MERLANGE.
- Page 19 — **Le Commandant Hück, défenseur de Toul**, par G. MACAISNE.
- Page 26 — **François-Théodore Rode, Saltusien**, par J.-L. DAUPHIN.
- Page 30 — **Compte rendu des activités de l'A.C.E.J.**, par M. BOISSY.